

# MONTÉVIDÉO 31



Magazine de la Communauté OHEL AVRAHAM





# Mon cœur ayant toujours raison, je lègue.

LEGS | DONATIONS | ASSURANCES-VIE

*L'équipe legs du FSJU vous souhaite  
de très bonnes fêtes de Tichri*

**fsju**  
Votre cœur a toujours raison

**Pour un conseil personnalisé en toute confidentialité et sans engagement,  
contactez Héléna Attias, responsable des legs et donations :**  
au 01 42 17 10 55 ou par email [h.attias@fsju.org](mailto:h.attias@fsju.org)

FSJU.ORG | FSJU, siège national 39, rue Broca - 75005 Paris

Le Fonds Social Juif Unifié est une association reconnue d'utilité publique et exonéré de droits de succession.

Membre de  France **générosités** et certifiée par  LABEL IDEAS L'EXIGENCE en action attestant de bonnes pratiques en matière de gouvernance, finances et d'évaluation.



- 2 ■ Le Mot du Rabbin  
Rabbin Jacky Milewski
- 3 ■ Le Mot du Président  
Marc Kogel
- 4 ■ L'Edito du Rédacteur en chef  
Anthony Gripe
- Communauté
- 5 ■ Hommage à Claude Riveline  
Marc Kogel et Janine Riveline
- Judaïsme
- 9 ■ Entre l'allemand et la langue hébraïque  
Rabbin Jacky Milewski
- 10 ■ Quelle est la couleur de la mer dans la Torah ?  
Pierre Lazar

Directeur de la publication :

Marc Kogel

Rédacteur en chef :

Anthony Gripe

Secrétaire de rédaction :

Joëlle Dayan

Conception graphique :

Christelle Martinez

A.C.T.I.

31 rue Montevideo

75116 Paris

Tél. 01 45 04 66 73

Fax 01 40 72 83 76

acti@montevideo31.com

www.montevideo31.com



## Judaïsme (suite)

- 12 ■ Les traductions françaises du rituel de prières  
Yehouda Bitty
- 15 ■ Myriam Ackermann-Sommer, la première rabbinne orthodoxe de France  
Michaël de Saint-Cheron
- 17 ■ Femme, Rabbin, Orthodoxe  
Anthony Gripe
- 20 ■ Présentation de « Cercle, flèche, spirale : exploration du genre dans le judaïsme » de Miriam Kosman  
Claire Berdugo

## Histoire

- 22 ■ Franz Rozenzweig, un certain Kol Nidre, à Berlin, septembre 1913  
Grand Rabbin René Gutman
- 27 ■ L'Alliance Israélite Universelle à Mogador entre 1888 et 1900  
Stéphane Sabbah
- 30 ■ Naissance d'un Etat : Une lecture du traité de Lausanne 100 ans après sa signature  
Claude Trink
- 34 ■ La Torah et le droit de la guerre  
Charles Meyer

## Carnet de famille

- 35 ■ Naissances, bar mitzvah, mariages, décès...

## Humour

- 36 ■ La page d'Avidan  
Avidan Kogel

## La couverture

Alex Levin, né en 1975 à Kiev, en Ukraine. Il a exposé son travail dans des collections privées et publiques à travers le monde, notamment aux États-Unis, en Israël, en France, en Italie, en Suisse, en Belgique et en Ukraine. L'art de Levin s'étend du surréalisme et du réalisme, et il utilise une gamme de techniques, notamment les peintures à l'huile, à l'acrylique, au crayon, au fusain et à la détrempe. Il aime particulièrement la technique multicouche du XVI<sup>e</sup> siècle qui utilise la détrempe et l'huile sans coups de pinceau.

# A la rencontre de la sagesse

■ par le Rabbin Jacky Milewski



Le passage de la Torah - lu au premier jour de Roch Hachana - relate la naissance d'Yits'hak au foyer d'Avraham et de Sarah. C'est là un événement capital car c'est la première fois de l'histoire

qu'un enfant naît dans une famille hébraïque où père et mère partagent la vocation morale et religieuse d'Israël.

*Le 'hakham est celui qui s'investit dans une vie de Torah parce qu'il sait que de cette vie, de cette éducation, dépend l'identité de tous ses descendants.*

Avraham, comme Sarah, sont nés de parents idolâtres, au mode de vie bien différent de celui que les premiers patriarches vont initier. De même, la haftara raconte la naissance de Chemouel dans le foyer d'Elkana et de 'Hanna ; cet enfant deviendra l'un des plus grands prophètes. Il y a donc comme une insistance sur le sujet de la naissance d'enfants juifs au sein de maisons juives, au jour de Roch Hachana.

Quand les Maîtres du Talmud réfléchissent sur la catégorie existentielle à laquelle la sonnerie du *chofar* appar-

tient, ils expliquent que la sonnerie relève de la *'hokhma*, de la sagesse (Roch Hachana 29b). Le Talmud n'évoque pas que la dimension technique de la sonnerie qui nécessite essentiellement la maîtrise de l'instrument et du souffle. La *'hokhma* en question renvoie aussi, surtout, à la posture que l'esprit adopte au moment de la sonnerie. Pour saisir cet enseignement, il nous faut définir la *'hokhma*.

Le Talmud (Tamid 32a) demande : « Qui est *'hakham* ? ». Et il répond : « *haroe ète hanolad* », « c'est celui qui voit ce qui va naître », c'est celui qui

devine, qui pressent, les événements à venir, les réactions. La *'hokhma* serait la faculté d'imaginer, d'envisager avec précision ce que l'avenir sera. Mais, il y a autre chose : « *haroe ète hanolad* » signifie littéralement : « celui qui voit l'enfant qui va naître ». Le *'hakham* est celui qui a compris quel enfant va résulter de l'éducation qui lui est prodigué, il est celui qui voit le *nolad*, son petit enfant à naître, et qui prend toutes ses dispositions pour que lui aussi soit juif. Le *'hakham* est celui qui s'investit dans une vie de Torah parce qu'il sait que de cette vie, de cette éducation, dépend l'identité de tous ses descendants. ■



# Impossible dialogue et nécessaire dialogue

**N**ous voici de retour des vacances et l'actualité est toujours occupée par ce qui se passe en Israël où le fossé entre laïcs et religieux se creuse et on a de plus en plus le sentiment d'avoir affaire à deux pays qui ne se parlent pas et qui semblent irréconciliables.

Chaque jour apporte de nouveaux exemples de désunion et le nécessaire dialogue entre les représentants politiques de la majorité et l'opposition ne se fait pas.

- L'armée, dont les chefs sont régulièrement critiqués par le Gouvernement, n'est plus un lieu tenu à l'écart des tensions politiques, et la menace de milliers de réservistes de ne plus faire leurs périodes militaires, met en péril la capacité de Tzahal à remplir son rôle ;

- Politique et religion ne font pas bon ménage ; quand la religion recherche le pouvoir et se transforme en force politique, elle s'égaré. Quand elle contribue à attiser les conflits, elle profane les valeurs qu'elle doit défendre et quand elle véhicule des messages de haine, elle s'avilit.

Parmi les rares voix rabbiniques dissonantes, on peut signaler la voix puissante, profonde et particulièrement émouvante du Rabbin Daniel Epstein qui dénonce ceux qui ignorent le sens éthique de la Torah. Il a déclaré : « *Les textes de notre tradition sont profanés par les représentants de cette religion... le pouvoir est un instrument au service de tous et non une fin en soi.* »

Akadem : Un rabbin en dissidence, « on nous a confisqué notre judaïsme ».

La Torah nous a prévenus, le pouvoir est corrompeur, l'argent aveugle les yeux des sages et fausse la parole des justes (Deutéronome chap 16, 19).

A l'époque biblique, c'était le Prophète qui venait faire des remontrances au roi, parfois au péril de sa vie. Ce n'étaient ni les juges, ni les prêtres qui se comportaient comme des fonctionnaires soumis au pouvoir.

Aujourd'hui, ces voix prophétiques qui ne sont pas à la recherche de pouvoir, qui sont au-dessus des partis et qui parlent au nom de la conscience morale, nous manquent.

Je voudrai citer ce que Rabbi Sacks disait à propos du Leadership juif :

*« Les meilleurs dirigeants sont des dirigeants humbles. Ils apprennent de la critique, ils ont suffisamment confiance en eux-mêmes pour valoriser les autres et faire l'éloge de leurs contributions. Les meilleurs dirigeants prennent des risques personnels pour le bien commun. Ils inspirent la loyauté et font preuve d'un fort esprit d'équipe. Ce qui s'applique aux dirigeants s'applique à chacun d'entre nous en tant que conjoint, parent, collègue de travail, membre d'une communauté ou ami ».*

*« Lorsque nous plaçons l'égo au centre de notre univers, nous finissons par faire de tout et de tous un moyen pour parvenir à nos fins. Cela rabaisse tout, et cela nous rabaisse aussi. L'humilité consiste à vivre à la lumière de ce qui est plus grand que soi. Lorsque Dieu est au centre de notre*

■ par Marc Kogel

*vie, nous nous ouvrons à la gloire de la création et à la beauté des autres. Plus le moi est petit, plus le rayon de notre monde est grand ».*



La politique est l'art du compromis. A l'échelle d'une famille c'est ce que l'on appelle le *Chalom Bayit*. A l'échelle d'un pays c'est *la Paix et la Concorde*.

C'est d'ailleurs ce que nous réclamons dans la bénédiction que nous lisons chaque semaine le Chabbat matin pour la République Française.

***L'humilité consiste à vivre à la lumière de ce qui est plus grand que soi.***

Peut-être faudrait-il ajouter à la bénédiction pour l'Etat d'Israël les mêmes souhaits que ceux que nous formulons chaque semaine pour la France ?

Ce qui donnerait :

*« Que l'Etat d'Israël vive heureux et prospère.*

*Qu'il soit fort et grand par l'Union et la Concorde.*

*Que les rayons de Ta lumière éclairent ceux qui président aux destinées de l'Etat d'Israël et qu'ils fassent régner l'Ordre et la Justice. »*

Chana Tova ■

# L'écho de nos différences, la mémoire de ce qui nous rassemble

■ par Anthony Gribbe



Chères amies, chers amis,

Comme vous le savez, la ligne éditoriale que je souhaite impulser pour notre magazine communautaire est volontairement ouverte, afin de refléter les débats et réflexions diverses qui se font jour au sein du judaïsme, et qui traversent plus particulièrement l'orthodoxie « moderne » à laquelle l'ACTI se rattache. Ce numéro en est l'illustration.

**La ligne éditoriale que je souhaite impulser pour notre magazine communautaire est volontairement ouverte, afin de refléter les débats et réflexions diverses qui se font jour au sein du judaïsme, et qui traversent plus particulièrement l'orthodoxie « moderne » à laquelle l'ACTI se rattache.**

M. de Saint-Cheron a partagé avec nous un texte passionné et passionnant, publié dans la revue *La Règle du Jeu* où il salue l'ordination d'une femme rabbin orthodoxe en France. J'ai souhaité réagir à ce texte, pour préciser les contours des questions que ce débat soulève. Nos deux articles relèvent de points de vue différents, tous deux solidement argumentés mais fondamentalement respectueux de l'autre.

Poursuivant sur le sujet de la place de la Femme dans le judaïsme, Claire Berdugo nous présente l'ouvrage de Miriam Kosman « *Cercle, flèche, spirale : exploration du genre dans le judaïsme* » aux Editions Aaron qu'elle dirige.

Dans un article remarquable, Yehouda Bitty présente les différents rituels de prières en langue française publiés durant « le long 19ème siècle » donnant ainsi une idée concrète des tensions entre continuité et modernité au sein de l'espace synagogal, dans une communauté en cours de changement. Comme le démontre Yehouda Bitty, « *l'histoire des rituels de prières publiés à l'usage des Juifs de France est donc très révélatrice de leur propre histoire, de ses tournants et de ses interrogations identitaires* ».

Poursuivant sa démonstration, entamée dans le numéro de Chavouot, selon laquelle le langage reflète un état d'esprit, le rabbin Jacky Milewski analyse les différences fondamentales entre l'allemand et la langue hébraïque afin de démontrer que l'emploi d'une langue n'est pas anodin. Comme l'écrit le rabbin Milewski, « *une lanque possède un esprit ; elle influence inconsciemment ceux qui la parlent* ».

Sur ce sujet, Pierre Lazar partage un point de vue qui à mon sens vient compléter et faire écho à l'article signé par le rabbin Milewski dans le numéro de Chavouot.

Mais par-delà les débats, nous savons aussi nous rassembler autour de ce qui

nous unit, par exemple pour rendre hommage à Claude Riveline, au cours d'une soirée émouvante, organisée par son épouse Janine, à la Mairie du XVIème arrondissement. Cette soirée a été l'occasion pour de nombreuses personnalités de témoigner de l'influence profonde exercée par Claude Riveline.

Ce qui nous unit c'est aussi, à travers notre rubrique Histoire, la quête de nos origines.

Stéphane Sabbah poursuit son investigation personnelle autour de ses origines à Mogador, qu'il nous fait partager dans son article sur l'Alliance Israélite Universelle à Mogador entre 1888 et 1900.

A l'occasion du centenaire du Traité de Lausanne, fondateur de la Turquie moderne, Claude Trink nous livre une lecture actuelle de ce traité afin de montrer qu'il évoque des aspects fondamentaux d'une construction étatique. A ce titre certaines de ces questions peuvent être examinées au regard de la situation actuelle d'Israël.

Enfin, je remercie vivement le grand rabbin René Gutman pour son article sur Franz Rozensweig, dans lequel il relate un épisode très précis de la vie de Rozensweig, qui expliquerait, que tenté de suivre la voie de la conversion au christianisme (comme une grande partie de sa famille), le philosophe ait finalement effectué un retour au judaïsme, qui sera le fondement de son œuvre philosophique.

Chana tova oumetouka ■

# Hommage à Claude Riveline



■ par Marc Kogel  
& Janine Riveline

minaire rabbinique et le souci de respect du chabbat et des fêtes pour les examens publics. En conclusion, si comme le dit Claude Riveline, les juifs ont été choisis par Dieu pour faire réussir l'aventure humaine, alors nul doute que Claude Riveline fait partie de l'élite de ces élus et qu'il a parfaitement rempli cette mission.



**GAD IBGUI**

Le Directeur de l'Institut Universitaire Elie Wiesel remercie Claude Riveline pour son action en faveur de la communauté et de la nation. Il souligne que la vocation de l'Institut Elie Wiesel est d'organiser des cours, des conférences et des colloques en présentiel ou en distanciel. Il rappelle le rôle de Claude Riveline au colloque des Intellectuels de langue française dont il est l'un des derniers représentants en vie. Claude Riveline a consacré sa vie à partager son savoir juif et son savoir scientifique. Ses qualités de pédagogue ont fait de Claude Riveline un maître et un passeur. Il rappelle que Claude Riveline a notamment présenté le Judaïsme à travers ses cours et en rédigeant des petits fascicules destinés aux juifs et aux non-juifs.



**M**ercredi 10 mai, l'ECUJE et la communauté de la rue Montevideo ont rendu hommage à Claude Riveline dans la salle des fêtes de la Mairie du 16ème arrondissement. Plus de 200 personnes ont participé à cet hommage. Et voici un résumé de l'intervention de chaque orateur dont le temps de parole avait été limité à 10 minutes.



**FRANCIS SZPINER**

Le Maire de l'arrondissement introduit son intervention par un trait d'humour. Claude Riveline, est fidèle au 16ème arrondissement et à la synagogue de

la rue Montevideo alors qu'il habite Neuilly. Francis Szpiner, signale qu'il est rare que l'on honore et rende hommage aux personnes de leur vivant sauf lors d'une remise de décoration. Il lui est donc particulièrement agréable de participer à cet hommage.



## MARC KOGEL

Le Président de l'ACTI coorganisateur de l'événement, remercie l'Institut Universitaire Elie Wiesel d'avoir eu l'idée d'organiser cet hommage. Il souligne à quel point Claude Riveline incarne le modèle de l'homme juif qui vit dans la société selon la règle qui nous est chère de « Torah Im Derekh Erets ». Il évoque ce que représente Claude Riveline en 10 points : la famille, l'enseignant à l'école des Mines, ses maîtres, le verset le plus important de la Torah, l'office des jeunes, le haver, l'enseignant de la Torah, l'amateur passionné par les rites (les nomades et les sédentaires), le sé-



**ALAIN RIVELINE**  
*Ainé des enfants Riveline*

Alain Riveline, au nom de ses frères Jean-Pierre et Daniel, mentionne l'un des enseignements marquants de son père : Apprendre avec rigueur dans les domaines laïcs et religieux, ne jamais cesser de s'étonner et s'efforcer d'apporter son regard critique et sa créativité sur ce que l'on a appris. Il cite une anecdote familiale, qui consistait à compter le nombre de quartiers d'une clémentine pour constater que ce nombre n'était pas constant. Claude Riveline a surtout montré à ses enfants l'exigence d'un double engagement comme juif et comme acteur dans la cité. Il

n'hésitait pas à semer de commentaires bibliques ses écrits scientifiques. Claude Riveline aimait les phrases chocs, comme « le coût d'un bien n'existe pas ». En disant cela il s'inspirait de certains principes du Judaïsme : « Il n'y a pas de dogme dans le Judaïsme, deux paroles contradictoires peuvent être également vraies, seule la discussion, la mahloket permet d'approcher la vérité ». Les enfants Riveline se souviennent que leur père accordait à tous ses interlocuteurs la même importance. Il reprenait ainsi l'adage talmudique : « J'ai beaucoup appris de mes maîtres, plus encore de mes collègues, mais bien plus encore de mes élèves ».



**MICHEL BERRY**  
*Ingénieur Général des Mines*

Michel Berry évoque sa première rencontre avec Claude Riveline dans les boyaux étroits d'une mine souterraine.

La fin des années 60 était la période où les mathématiques et la recherche opérationnelle étaient devenus les outils de la gestion. Michel Berry raconte : « Nous nous sommes intéressés à la production des mines, on s'est alors aperçu que la production était la même d'un jour à l'autre, ce qui n'était pas normal ». La raison était que si la production variait, il fallait donner des explications, le plus simple était donc d'annoncer la même chose chaque jour. Le comportement des acteurs influait sur la production car les gens s'adaptent aux critères selon lesquels ils sont jugés. Michel Berry déclare : « Sur le plan personnel, Claude Riveline a le goût de la contradiction, professe l'art du dialogue et cultive avec bonheur l'esprit de synthèse ». Il disait qu'une thèse doit pouvoir être résumée sur un ticket de métro. Il conclut en rapportant que Claude Riveline a été un grand professeur et un chercheur très inspirant pour beaucoup d'élèves et de chercheurs.

*« J'ai beaucoup appris de mes maîtres, plus encore de mes collègues, mais bien plus encore de mes élèves »*



**CLAUDE TRINK**  
*Ingénieur Général des Mines, ancien élève de Claude Riveline et fidèle de notre communauté*

Claude Trink a gardé le souvenir de la grande originalité de l'enseignement de Claude Riveline en matière d'économie d'entreprise. On pensait alors que tout pouvait être modélisé. Puis on se rendait compte que les organisations ne fonctionnaient pas comme on pouvait





s'y attendre. La raison de cet écart est qu'il faut toujours tenir compte du comportement des acteurs. Et l'un des enseignements majeurs de Claude Riveline est que : « Tout individu agit logiquement selon les critères sur lesquels il est jugé ». Claude Riveline a appliqué à l'entreprise l'image du triangle constitué des rites, des mythes et des tribus, qui vient de l'ethnologie. Claude Trink évoque ensuite le mode d'enseignement de Claude Riveline qui était constitué de 3 parties : un cours magistral, des stages sur le terrain qui permettaient aux étudiants d'intervenir dans les entreprises, et enfin ses remarques dans les jurys de travaux personnels. Le mot de la fin : Soyez humbles devant les faits et fiers devant vos chefs : Accordez de l'importance aux faits et manifestez du courage dans l'action.



*Nous vivons aujourd'hui dans une société en crise, où une attention extravagante est portée au corps comme objet au détriment du corps comme personne. Comment réinventer une société d'équilibre ? Il manque dans la société la fonction des sages.*



**FRÉDÉRIC KLETZ**  
*Enseignant chercheur  
à l'École des Mines*

La phrase clé que prononçait Claude Riveline et qui résonne encore aujourd'hui pour moi est : « Le coût d'un bien d'existe pas ». C'est fondamental, si le coût d'une table n'existe pas, ni celui d'une voiture ni celui du chômage, alors comment prendre des décisions ? Est-ce que le coût d'un bien dépendrait de l'observateur ou du consommateur ?

Cela nous oblige à ne pas accepter les choses comme des évidences.

Claude Riveline disait : Il existe 2 catégories d'orateurs ; ceux qui donnent de l'énergie à l'auditoire et ceux qui pompent l'énergie de l'auditoire.

Enfin, quand on interroge les anciens sur ce qui les a marqué à l'école des Mines, ce qui revient presque toujours c'est la rencontre avec Claude Riveline,

c'est le cours d'évaluation des coûts et c'est la phrase clé de Claude Riveline : « Le coût d'un bien n'existe pas ».



**FRANKLIN RAUSKY**  
*Doyen de l'Institut Universitaire  
Elie Wiesel*

Franklin Rausky évoque une communication que Claude Riveline a faite lors de l'un des Colloques des Intellectuels juifs de langue française et dans laquelle il oppose le corps objet instrument productif et le corps personne. Le danger est d'instrumentaliser l'être humain à sa dimension de corps objet. Claude Riveline cite l'avertissement du prophète Samuel à la population qui réclame un roi : « Le pouvoir politique risque de réduire le corps humain à une machine, en employant vos fils pour ses charges de prestige et vos filles pour servir dans son palais ». Nous vivons aujourd'hui dans une société en crise, où une attention extravagante est portée au corps comme objet au détriment du corps comme personne. Comment réinventer une société d'équilibre ?

Il manque dans la société la fonction des sages. La sagesse existe comme supplément d'âme pour permettre à la société de se tourner vers l'avenir. Claude Riveline refuse d'être dans le narcissisme étriqué de la pure gestion : Gestion et vision, science et conscience, technique et éthique, c'est là le supplément d'âme que les anciens nommaient hokhmat lev, la sagesse du cœur. Cette sagesse évoquée par le livre des Proverbes est le fondement de l'édifice de la maison des hommes.





**SANDRINE SZWARC**  
*Coordinatrice des enseignements  
de l'Institut Elie Wiesel*

Emmanuel Levinas, Eliane Amado-Valensi, André Neher, Léon Manitou ont fait découvrir le visage fécond et créatif de la pensée juive. Claude Riveline appartient à la génération des bâtisseurs et a participé à cette aventure. Il a éclairé de sa réflexion la pensée juive d'expression française de 1966 jusqu'au début des années 2000, qui signe la fin

de cette expérience originale. Il a été membre du comité préparatoire, intervenant, président de séance, animateur de rencontres. Claude Riveline s'amuse à rappeler qu'il était le chauffeur d'Emmanuel Levinas à la fin des colloques *Votre royaume*, dit-il un jour à Levinas, s'édifie sur les ruines du catholicisme et du marxisme. Claude Riveline précise sa pensée : Après-guerre, il y avait deux manières d'être un intellectuel, être un humaniste chrétien ou être un communiste. Ces deux religions sont mortes et vous avez récupéré ce qu'elles avaient de meilleur.

L'école française de la pensée juive a été le lieu d'une mixité possible entre des contraires. Toutes les manières d'être homme y ont cohabité paisiblement. Incontestablement Claude Riveline a été l'un des membres de l'école française

de pensée juive. Empêcher de penser en rond, au carrefour de la grande culture et de la tradition, animé d'une conscience juive, Claude Riveline ose faire entendre une autre voix parmi les intellectuels juifs de langue française. Une voix qui dit haut et fort : « Respectons les Mitzvot ».



### Le mot de la fin :

Claude Riveline prend le micro, salue les visages amis, remercie les organisateurs, les intervenants et les personnalités présentes, et rend hommage à son épouse Janine pour avoir pris en charge les soucis matériels de la vie quotidienne et lui avoir ainsi donné de plus grandes possibilités d'action. ■



## AJOUTEZ DES ANNÉES À VOTRE VIE !

Perpétuez le nom et la mémoire d'un être cher par un legs,  
une donation ou une assurance-vie.

- Pour éviter des droits de succession inutiles
- Pour vous accompagner dans vos démarches et être soutenus

**FAITES CONFIANCE À  
LA PLUS IMPORTANTE  
FONDATION D'AIDE  
SOCIALE JUIVE**



Prenez rendez-vous ou écrivez, en toute discrétion :  
**Daniel CHVIKA,**  
Responsable Legs, Donations et Assurances-Vie  
daniel.chvika@casip-cojasor.fr



Fondation Casip-Cojasor  
8, rue de Pali-Kao - 75020 Paris  
Tél. : 07 56 41 47 12  
**www.casip.fr**

Fondation reconnue d'Utilité Publique  
Président : Henri FISZER - Président d'Honneur : Éric de ROTHSCHILD

# Entre l'allemand et la langue hébraïque

Nietzsche, *Aurore*, paragraphe 231 : « Combien un peuple doit être dégénéré dans son goût, servile devant les dignités, les rangs sociaux, les costumes, la pompe et l'apparat, pour considérer ce qui est simple comme mauvais, l'homme simple - schlicht - comme homme mauvais - schlecht ! ».

A première vue, le fait que l'homme simple se dit en allemand pratiquement de la même manière que l'homme mauvais est signifiant d'un inconscient collectif, nourri par la langue, d'un inconscient qui assimile ce qui est simple, de condition terrestre, d'humble à ce qui est mauvais. D'où la servilité devant l'apparat, les costumes, l'artificial, comme le dit Nietzsche. C'est de cette façon que l'on peut comprendre ce petit extrait du philosophe allemand.

Dans cette perspective, on peut mettre en opposition cette approche avec la vision juive de la vie, et ainsi, mieux saisir ce que les nazis ont combattu chez les juifs. En allemand donc, la simplicité est jugée très négativement.

*Méquila (31a) : « Là où tu trouves la grandeur de D.ieu, là-bas tu trouveras Son humilité. Ceci est mentionné dans la Torah, les Prophètes et les Ecrits. Il est dit que HaChem est « Infini, Tout-Puissant et inspirant la crainte » et ensuite, il est dit : « Il établit le droit pour l'orphelin et la veuve, Il aime le prosélyte et lui donne pain et vêtement »... ».*

Le Maharal (*Netivot Olam, Netiv ha'Anava 1*) explique à partir de ce passage que la simplicité constitue l'essence même de la grandeur, la plus grande de toutes les grandeurs. Moché, le plus grand de tous les prophètes, est l'homme le plus humble de toute la terre. Dans le judaïsme, la simplicité, l'humilité, la modestie, sont des aspirations réelles, des projets à atteindre, des idéaux de vie. On comprend alors

que l'esprit suscité par la langue allemande soit en opposition radicale avec un mode de pensée et de vécu où l'homme fuit la parodie et l'apparat pour se réfugier dans un comportement qui rejette toute forme d'artifice.

Dans le cadre de cette évocation de la langue allemande, nous pouvons citer un commentaire du Rav Hirsch à propos de l'épisode de la tour de Babel. Dans un texte passionnant, le Rav Hirsch propose quelques comparaisons linguistiques entre l'allemand et la langue hébraïque. L'emploi d'une langue n'est pas anodine ; il ne s'agit pas simplement d'un mode d'expression pratique, utile, pragmatique. La langue possède un esprit ; elle influe inconsciemment ceux qui la parlent. Prenons deux exemples donnés par le Rav Hirsch :

- « Volk » désigne le peuple. « La langue allemande n'envisage le peuple qu'à la condition qu'il y ait quelqu'un à suivre/folgen ». De cette phrase du Rav Hirsch, on devine alors l'importance du chef, du dictateur, de celui auquel la population se soumet. Il y a là un mouvement de verticalité.

En hébreu, le peuple se dit « 'am » dont la proximité avec « 'im »/avec est évidente. Il est question ici d'une association de tous les individus. L'insistance est mise sur l'horizontalité. C'est pourquoi la Torah a toujours été méfiante à l'égard du politique. L'instauration de la royauté n'est pas un idéal ; les prophètes ont toujours été hostiles à cette idée.

- Le terme « Herr » désigne le souverain. Celui-ci est considéré comme l'individu prééminent, le dominateur (herrscher). On peut observer la proximité de « Herr » avec « Heer »/armée. En langue hébraïque, le maître se dit « adone ». Ce terme vient de « aden » /socle. Le dirigeant est à la base c'est-à-dire celui qui porte et soutient.

■ par Rabbin Jacky Milewski

Dans son commentaire sur *Chemot* 6, 7, le Rav Hirsch explique qu'en allemand, le roi/könig désigne le détenteur du pouvoir. Le « volk » le suit. Ceci est très différent de la langue hébraïque où le terme « mélekh » désigne un roi. « Nim-lakh » veut dire : devenir roi et aussi demander conseil, se raviser, revenir sur sa position. En outre, le mot « mélekh » s'écrit mem, lamed, kaf, soit l'ordre inverse de l'ordre alphabétique (kaf, lamed, mem). Rien à voir donc avec la toute puissance du souverain allemand.

Selon les langues allemandes ou hébraïques, il existe deux conceptions très différentes, opposées, du lien qui unit un souverain à sa population. Dans un cas, un homme qui commande ; dans l'autre, un homme qui est censé enseigner et protéger.

*Dans le judaïsme, la simplicité, l'humilité, la modestie, sont des aspirations réelles, des projets à atteindre, des idéaux de vie.*

D'un autre pont de vue, on ne peut pas ne pas remarquer que finalement, les allemands ont tenté de supprimer, de faire disparaître les hommes qui – d'une certaine façon – leur ressemblaient sur le plan d'une certaine expression et ce, à deux niveaux :

- Les nazis ont tué une population qui se désignait par l'expression « achkénaze » qui veut dire allemand ! Les deux grandes familles du peuple juif portent le nom de ceux qui furent des ennemis horribles : achkénaze et séfarad ; ce dernier terme désigne l'Espagne qui expulsa les juifs de son territoire en 1492 !
- La langue yiddish où la composante germanique est essentielle. Bien sûr, >>

*La prosodie, la musicalité du langage a des répercussions sur [...] le caractère de l'humain. L'intonation est le premier pas de toutes les violences ou, au contraire, de toutes les pacifications.*

Le yiddish est composé d'une multitude de termes hébraïques ; il y a aussi une composante slave mais le yiddish est né en Allemagne et provient en partie de différents dialectes germaniques du Moyen-Âge. « Ce sont les dialectes germaniques qui ont eu le plus d'impact sur la naissance et la structure du yiddish » (*Le yiddish*, J. Baumgarten p. 59). « On retrouve ainsi beaucoup d'expressions composées dans lesquelles est

juxtaposée une forme sémitique et une germanique » (Ibidem, p. 89).

Nietzsche, *Le Gai Savoir* (paragraphe 104) (édité en 1882) : « Il est sûr qu'aujourd'hui, dans l'intonation de leur langue, les allemands se militarisent : il est vraisemblable qu'exercés à parler sur le mode militaire, ils finiront par écrire aussi sur un mode militaire. Car l'habitude de certaines intonations s'enracine profondément dans le caractère ; on ne met pas longtemps à avoir les mots, les tournures et enfin les pensées assorties justement à cette intonation ».

Dans les ouvrages de Moussar, on trouve les idées suivantes :

*Iguéret haRamban* (Na'hmanide) : « Je vais t'expliquer comment adopter une

attitude d'humilité et de s'y référer systématiquement : tous tes propos seront prononcés avec calme (« *kol devarekha yiyhou bena'hat* ») ».

*Or'hot Tsadikim* (p. 31) : « On se comportera avec humilité en prononçant de tendres paroles (*devarim rakim*) ainsi qu'il est dit : « Qui répond tendrement apaisera la colère » (Michlé 15, 1), et à voix basse... ».

*Or'hot Haïm laRoch* (85) : « Ne crie pas tel un animal ; que tes propos soient calmes (*devarékha yiyhou bena'hat*) ».

La prosodie, la musicalité du langage a des répercussions sur l'inconscient, sur le caractère de l'humain. L'intonation est le premier pas de toutes les violences ou, au contraire, de toutes les pacifications. ■

## Quelle est la couleur de la mer dans la Torah ?

**A** lors que les couleurs blanc, noir, rouge, apparaissent dans la Torah à de nombreuses reprises, la couleur bleue-Kahol- n'y apparaît pas une seule fois. Ni la mer, qui y fait l'objet d'innombrables descriptions ni le ciel n'y sont jamais bleus. Comment cela se peut-il ?<sup>1</sup>

Cette absence du bleu dans la description de la nature n'est pas propre à la Torah. On la retrouve dans la plupart des textes anciens comme l'Illiade et l'Odyssée, le Coran et les Védas, le texte sacré des Hindous. Cette observation avait été faite au milieu du XIXème siècle pour la première fois par Lazarus Geiger, juif orthodoxe et neveu de Abraham Geiger, un des fondateurs du mouvement Science du Judaïsme (*Wissenschaft des Judentums*). Geiger avait suivi

la voie ouverte par le grand érudit et premier ministre anglais William Gladstone, qui ayant constaté l'absence de la couleur bleue dans l'Illiade et l'Odyssée en avait conclu que le sens de la vision des Grecs était plus primitif que le notre aujourd'hui. Pour lui comme pour le philosophe Nietzsche qui s'en est inspiré, les Grecs étaient daltoniens.

Cette idée s'est avérée être complètement fautive. De très nombreuses expériences ont montré depuis le début du XXème siècle que tous les êtres humains perçoivent l'intégralité du spectre des couleurs. Par contre, le découpage des couleurs et la manière de les nommer varient au cours des époques et entre les langues et les cultures.

Lazarus Geiger partageait la concep-

■ par Pierre Lazar

tion erronée de Gladstone et de Nietzsche sur le « daltonisme » des Grecs. Par contre il, avait trouvé d'autres choses qui se sont avérées être correctes à l'épreuve du temps. Grand philologue, il avait découvert que pendant des milliers d'années, l'humanité n'avait pas donné de nom à la couleur bleue. De plus il a pu montrer que dans les langues européennes modernes, les mots pour bleu étaient dérivés de mots anciens pour « vert » ou « noir ». En remontant encore plus loin dans les textes anciens, il trouva qu'au début de l'écriture dans la plupart des langues il n'y avait même pas de mot pour « vert ». Les seules couleurs qui ont toujours été communes dans toutes les langues et à

toutes les époques sont le noir et le rouge. Puis vinrent le jaune, le vert, et enfin le bleu et le violet. Et ce qui était assez étonnant, c'est que cette évolution a eu lieu exactement dans le même ordre dans différentes cultures à travers le monde.

Ces découvertes ont été depuis confirmées par les travaux des linguistes et des anthropologues qui ont trouvé que de nombreuses langues non écrites, ignoraient, jusqu'à une date relativement récente, également le bleu.

On a cru longtemps que ce découpage, notamment l'absence de la couleur bleue ou plutôt le manque de distinction entre le bleu et le vert, était arbitraire, jusqu'à ce que vers la fin des années 1960, deux jeunes anthropologues, Brent Berlin et Paul Kay aient pu montrer que ce n'était pas le cas<sup>2</sup>. Ils ont montré essentiellement deux choses. Premièrement bien que le nombre de couleurs décrites dans le vocabulaire d'une langue varie considérablement, il existe exactement onze couleurs dites de base à partir desquels le vocabulaire des couleurs d'une langue donnée est constitué. Deuxièmement si une langue encode moins que onze couleurs de base, il y a un ordre strict dans la manière de nommer les couleurs ; la distinction entre les couleurs commence toujours par le blanc et le noir, puis le rouge, suivi par le vert et/ou le jaune et enfin par le bleu. Cette théorie qui a été testée sur plus de 200 langues et qui a fait l'objet d'innombrables articles scientifiques depuis 50 ans est très largement acceptée aujourd'hui même si elle a beaucoup évolué par rapport à sa formulation initiale.

*... le découpage des couleurs et la manière de les nommer varient au cours des époques et entre les langues et les cultures.*

Si la Torah ne mentionne pas le bleu du ciel ni celui de la mer, qu'en est-il de l'obligation de mettre un fil de couleur Tehelet dans les franges des Tsitsit et de



l'évocation de la couleur Tehelet dans l'habit du grand prêtre, généralement associés à la couleur bleue? Premièrement, il convient de noter que jusqu'à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle la nature exacte de la couleur Tehelet était inconnue et que ce n'est que dans la deuxième moitié du vingtième siècle qu'on a réussi à identifier son composant chimique, obtenu à partir d'un mollusque vivant au fond de la mer Méditerranée. Deuxièmement, bien qu'il existe de nombreux commentaires sur la Mitsvah d'insérer un fil de couleur Tehelet dans les franges des tsitsit, cette couleur n'est généralement pas associée à celle du ciel ou de la mer. La source de cette association se trouve dans une beraita évoquée par Rabbi Meir dans une discussion de la Gemara Sotah (17a). Et le fil de (couleur) Tehelet ; de quoi s'agit-il ? Rabbi Meir avait l'habitude de dire : qu'est-ce qui distingue la couleur Tehelet de toutes les autres couleurs ? Parce que la (couleur) Tehelet est semblable à celle de la mer, et celle-ci à celle du ciel, et le ciel est similaire au Trône de Gloire, comme il est écrit : « *Et par-dessus le firmament qui dominait leur tête, il y avait comme une apparence de pierre de saphir* »<sup>3</sup>. Dans sa traduction de la Gemara le Rav Steinsaltz ajoute en italiques : « *On peut en conclure que le trône (divin) est similaire aux cieux ; la couleur de la teinture bleu ciel (de la frange des tsitsit) agit comme une indication du lien entre le peuple juif et la Présence Divine* ».

Pour conclure, je crois avoir montré qu'il est établi de manière incontes-

table que la vision des couleurs est la même chez tous les hommes quelle que soit leur langue et l'époque ou ils ont vécu, même si la manière de définir les couleurs du spectre a changé dans le temps et entre les cultures. De plus, ce découpage entre couleurs dans les langues n'est pas arbitraire mais il suit une logique universelle démontrée par la recherche scientifique depuis plus de cinquante ans. Par ailleurs, bien que la tradition rabbinique associe la couleur Tehelet à celle du ciel et de la mer, il n'en reste pas moins que cette association n'apparaît directement pas dans le texte de la Torah tout comme elle n'apparaît pas dans les textes grecs anciens comme l'Illiade et l'Odyssée. Le fait qu'elle soit dérivée d'un commentaire de la Guemara ne remet évidemment pas en question sa légitimité du point de vue religieux. C'est le cas de nombreuses mitsvot. Toutefois, comme le texte de la Torah est bien antérieur aux discussions de la Guemara, et qu'il est vraisemblablement contemporain de celle des textes grecs anciens, il est difficile de soutenir, comme on a pu l'entendre, l'idée selon laquelle les Grecs, voyaient les couleurs différemment que les Juifs, et à fortiori que nous aujourd'hui. ■

[1] Ce texte nous a été très largement inspiré par la lecture du livre passionnant du linguiste israélien Guy Deutscher : « *Through the Language Glass* » (2010) ainsi que par celle d'un article de la revue israélienne *Calcalist* de Oran Huberman « *Lama Ein Kahol Batenah* » (14/07/2011) qui présente une interview et un excellent résumé les idées de Guy Deutscher.  
[2] Brent Berlin & Paul Kay : *Basic Colour Terms. Their Universality and Evolution*. 1969.  
[3] Ezequiel I: 26, traduction du rabbinat.

# Les traductions françaises du rituel de prières<sup>1</sup>

Qui d'entre-nous ne jette pas un coup d'œil – si ce n'est plus – sur la traduction en français du rituel de prières, lors des longs offices de Fêtes de Tichri ? Adolescent à Montevideo dans les années 80, c'était le Durlacher qui prônait à la synagogue, même à l'office des jeunes, dirigé par Claude Riveline dans la petite salle du deuxième étage... Certains, comme Monsieur Levy-Villard, conservaient toute la collection des *Mahzorim* dans leur casier (son voisin dans la même rangée, Joseph Marburger y gardait lui, un stock important de bonbons en tout genre).

*Le rituel bilingue est donc un objet courant qui semble accompagner notre expérience de la prière depuis toujours bien qu'en fait, il s'agit d'un produit « moderne », dont l'apparition remonte au début du 19ème siècle,*

## Une innovation

Le rituel bilingue est donc un objet courant qui semble accompagner notre expérience de la prière depuis toujours bien qu'en fait, il s'agit d'un produit « moderne », dont l'apparition remonte au début du 19ème siècle, avec l'intégration des juifs de France au sein de la société française, de sa langue et de sa culture. C'est Joël Anspach qui a relevé le premier ce défi en proposant un *Rituel des Prières journalières à l'usage des israélites* (Metz, 1820) en hébreu et en français<sup>1</sup> :

« C'est dans les entretiens avec ma famille, que l'idée de traduire et de publier le recueil de nos prières m'a été

*inspirée ; entouré d'une épouse et de sœurs qui rendent à la divinité l'hommage qui lui est dû et dont le cœur éprouve le besoin de s'adresser à notre père céleste, elles m'ont souvent fait observer avec raison qu'elles ne faisaient qu'un jeu d'automate, en répétant machinalement des expressions qu'elles ne comprennent point... non seulement les femmes, même une grande partie des hommes qui n'ont point fait l'étude de la langue sacrée... » (p. I).*

Le *Rituel* d'Anspach ne préconise aucun changement dans le corps du rituel traditionnel, mis à part la traduction des prières et des instructions qui l'accompagnent habituellement. C'est un ouvrage qui sera édité plusieurs fois (Metz, 1827, 1843, 1848, 1858, 1868) même lorsqu'il rivalisera avec des ouvrages qui reflètent une conception différente du rituel.

## Changement ou continuité ?

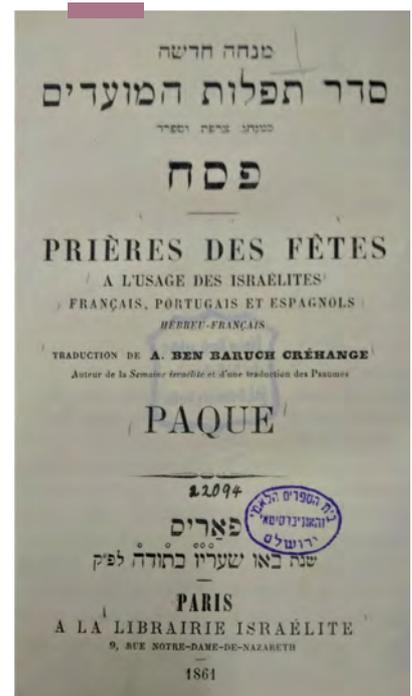
C'est le cas particulièrement des *Prières des Fêtes à l'usage des Israélites français, portugais et espagnols – Pâque* publiées en 1861 par Alexandre Créhange (1791-1872), homme de lettres et une des figures principales de la communauté juive parisienne sous le Second Empire. Rapidement suivies par les *Prières de Rosch Haschana à l'usage des Israélites français, portugais et italiens*, puis par les *Prières de Kippour* (1865) cette série de *Mahzorim* représente une vision unificatrice du rôle de la synagogue dans l'élaboration du franco-judaïsme. Destinés à servir la communauté entière, ces rituels des fêtes juives ont pour objectif de créer un nouveau rite, le « rite français » :

■ par Yehouda Bitty

« Nos livres des fêtes sont bien du rite portugais pur, mais, nous l'avouons volontiers, notre intention est d'offrir ces livres à toutes les familles israélites, à quelque rite qu'elles appartiennent » (Préface, p. VI).

Créhange qui est d'origine lorraine, explique pourquoi le nouveau rite se base sur le rite portugais :

« Toutes les prières obligatoires sont absolument les mêmes pour tous les rites [...] les Sphardiim ont conservé les prières obligatoires dans leur pureté primitive, tandis que les Aschkenasim les ont surchargées d'une énorme quantité de Piyoutim, ou prières non-obligatoires, devenues inintelligibles pour l'immense majorité des fidèles. » (id., p. VII).

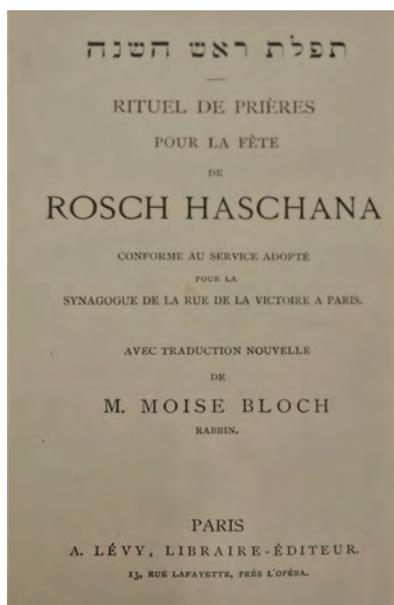


Ce projet n'est pas dû à l'initiative d'un individu avant-gardiste qui se révolte contre l'autorité établie. Bien au contraire, il se situe dans l'esprit de la conférence des rabbins de 1856 et représente l'aboutissement des résolutions prises par le corps rabbinique sous la conduite du Consistoire Central. Cette conférence voulait en effet mettre fin à un vaste débat public et institutionnel sur les réformes nécessaires pour adapter le culte public aux nouvelles exigences du siècle : harmonie, ordre et dignité. La simplification du rituel par l'allègement de certaines prières (surnommées *Piyoutim*) et la tentative d'unifier les différents rites dans un rite français étaient au cœur des délibérations de la Conférence. La recherche d'une unité religieuse par les instances dirigeantes du judaïsme français est la preuve de l'aspiration à une nouvelle identité juive française.

Les efforts d'unification du rite français sont poursuivis par le rabbin Moïse Bloch (1815-1909) dans son *Rituel de prières pour la semaine, le sabbat et les trois fêtes : conforme au service adopté pour les synagogues de Paris - Rite Allemand* (Paris, 1878, 1890, 1913), avec l'approbation des grands-rabbins Lazare Isidor et Zadoc Kahn qui désirent ardemment voir se répandre le nouveau rite allégé, déjà en usage à la synagogue de la rue de la Victoire :

« Le public n'aura plus désormais, pour suivre les offices, ni de gros livres à feuilleter, ni surtout de programme à consulter. C'est un progrès, et c'est à vous qu'on le devra [...] C'est le *Minhag du Grand Temple*, mais c'est un acheminement vers quelque chose de plus général, vers un *Minhag français* que nous appelons de nos vœux. Un jour viendra où il y aura dans tous nos temples et toutes nos Communautés, le même rituel et les mêmes prières » (p. VI-VII).

Cependant, malgré ces souhaits, le rite français ne réussit pas à s'imposer dans toutes les communautés consisto-



riales. C'est dans ce contexte qu'il faut comprendre la publication de rituels plus conservateur par Elcan Durlacher (1813-1889), dont la collection en dix volumes *Erech Hatephiloth ou Rituel de toutes les grandes fêtes à l'usage des Israélites du rite allemand* (Paris, 1852-1857), est complétée par la suite par *Prières et pioutim de tous les sabbats de l'année* (Paris 1861-1864) ainsi que par un rituel journalier : *Seder Hatephiloth, ou Rituel des prières journalières à l'usage des Israélites du rite Allemand* (Paris, 1869). La version hébraïque se base sur les *Mahzorim* publiés par le grammairien et exégète allemand Wolf Heidenheim (1757-1832) à Rödelheim (faubourg de Francfort-sur-le-Main), faisaient autorité dans les milieux juifs orthodoxes allemands, grâce à l'exactitude du texte originel et à la qualité de la calligraphie. Les traductions de Durlacher sont claires et précises, les indications liturgiques y sont minimes. Bien qu'il ne jouisse pas officiellement de l'approbation du corps rabbinique, les Israélites parisiens de rite allemand restent fidèles au Durlacher : les rééditions du rituel des fêtes (toujours sans aucune approbation du corps rabbinique) contrarient donc les efforts d'unification du rite français et entendent perpétuer le rite allemand traditionnel<sup>2</sup>.



## L'approche didactique

Isaac Wurmser est à l'origine d'une initiative particulière qui montre une autre facette du rituel de prières bilingue : *Prières juives - le Mot à mot du rituel, ou la traduction littérale [...] du rituel* (Mulhouse, 1859), accompagnées d'un « *appendice grammatical à l'usage des écoles élémentaires israélites* » dans une deuxième édition (Mulhouse, 1867). L'exigence de la traduction littérale du rituel a une vocation didactique : elle facilite aussi la compréhension du texte de la prière et l'apprentissage de la langue hébraïque. Cette démarche aboutira à une *traduction française interlinéaire* dans six éditions identiques parues à Paris entre 1877 et 1906. Léopold Blum, l'éditeur de ce rituel, explique la raison de son entreprise dans sa préface :

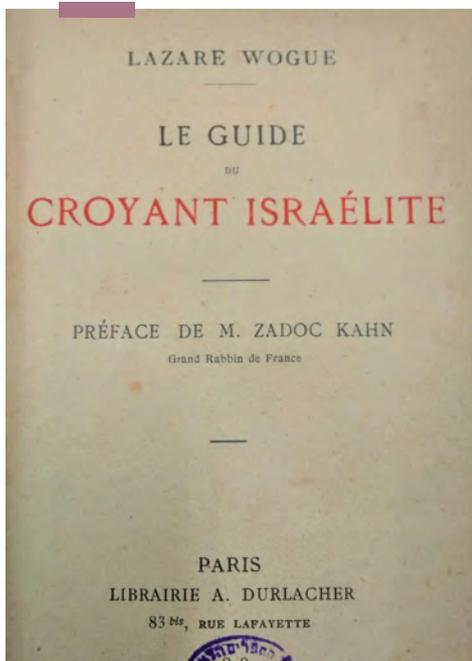
« Les différentes traductions françaises du Rituel, avec l'hébreu en regard, sont nécessairement plus ou moins libres et ne peuvent donner l'idée exacte de la phrase hébraïque à ceux qui ont besoin de s'en rendre compte. Une traduction littérale est seule capable d'atteindre ce but. Nous l'avons entreprise à la demande d'un grand nombre d'instituteurs et d'institutrices ».



Certes, Créhange avait déjà introduit, dans son *Tephillath Adath Yeschouroun* (Paris, 1850), un alphabet hébraïque avec >>

*l'usage de la langue française est réservé à la prière individuelle parce que le culte public est célébré ancestralement dans la langue hébraïque. Il s'agit plus d'un état de fait que du respect d'une ordonnance rabbinique.*

quelques instructions pour la lecture d'expressions particulières dans le rituel (comme les noms de Dieu). Mais il était farouchement opposé à la traduction littérale, lui préférant une littéraire. Pour lui, l'argument didactique se limite à la compréhension du sens général de la prière, nécessaire pour produire une émotion religieuse chez le fidèle. Plus la traduction est belle, plus l'effet est grand. Blum lui, a une vision didactique différente : le fidèle doit comprendre littéralement le texte hébraïque pour donner un sens et une authenticité à sa prière. Aussi, le texte de la prière doit donc être enseigné dans les écoles<sup>3</sup>. Le Rituel de Blum se trouve ainsi à l'intersection entre le livre de prières et le livre de classe<sup>4</sup>.



Une extension *ad absurdum* du modèle didactique s'opère dans le recueil de prières personnelles du Grand-rabbin Lazare Wogue (1817-1897), intitulé

*Le Guide du Croyant - recueil de prières, hymnes et méditations ; en prose et en vers ; appropriées à tous les âges et à toutes les situations de la vie ; à l'usage des israélites des deux sexes.* (Paris, 1857 et 1898). Tout en français, cet ouvrage se veut à la fois un livre de prières et un manuel d'instruction religieuse, ainsi que l'explique l'auteur dans sa préface :

« Populariser la connaissance et l'amour de la religion par la voie de la prière, tel a été notre principal but [...] Entretien de l'âme avec Dieu ou de l'âme avec elle-même, la prière est à la fois une force et une lumière ; elle éveille, soutient ou corrobore en nous l'idée religieuse, et elle est déjà elle-même un acte religieux [...] Les paroles de ce livre, que l'auteur a mises dans vos bouches, seront vos paroles à vous ; et les pensées qu'il exprime vous sembleront l'écho de vos propres pensées. La prière nous a donc paru être le canevas le plus heureux pour l'instruction religieuse » (p. XI-XIII).

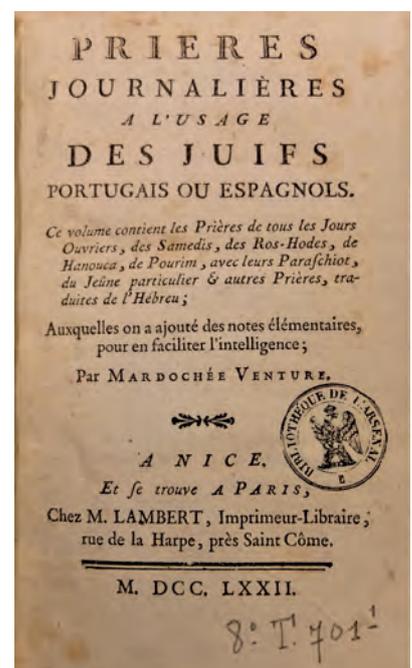
## Conclusion

Cette rapide présentation des différents rituels de prières en langue française publiés durant « le long 19ème siècle » donne une idée concrète des tensions entre continuité et modernité au sein de l'espace synagogal, dans une communauté en cours de changement. Cependant, il est important de remarquer un point commun aux différents modèles : l'usage de la langue française est réservé à la prière individuelle parce que le culte public est célébré ancestralement dans la langue hébraïque. Il s'agit plus d'un état de fait que du respect d'une ordonnance rabbinique.

Le pas sera franchi, on le sait, en 1907 : l'Union Libérale Israélite, se sépare du Consistoire de Paris et adopte l'introduction de textes liturgiques en français dans l'office public. Son rabbin, Louis-Germain Levy publiera un nou-

veau rituel intitulé *Des ailes à la terre : Prières* (Paris, 1907). L'histoire des rituels de prières publiés à l'usage des Juifs de France est donc très révélatrice de leur propre histoire, de ses tournants et de ses interrogations identitaires. ■

[1] Cet article résume une étude bientôt publiée dans les *Archives de sciences sociales des religions* (Éditions de l'EHESS). Une première traduction des prières (sans le texte hébraïque) était déjà à la disposition des Juifs de Bordeaux, rédigée par Mardochee Venture (Paris et Nice, 1772-1783).

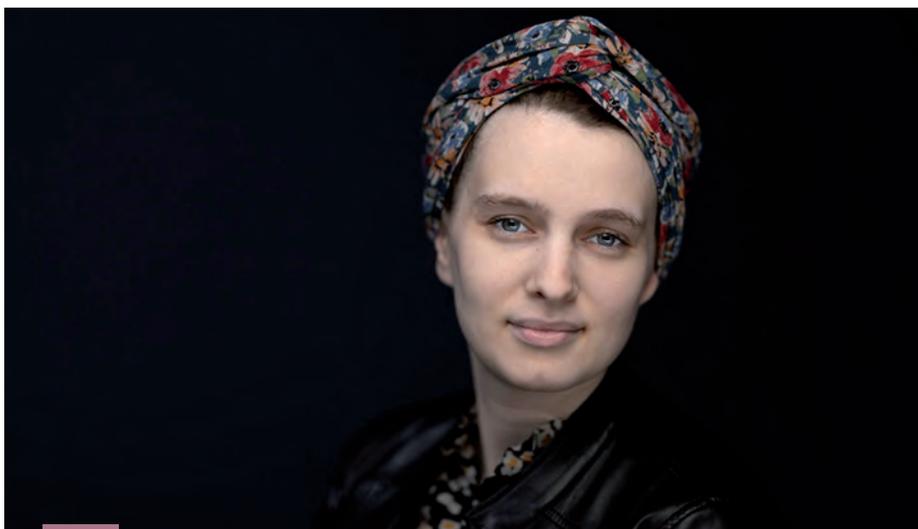


[2] Elcan Durlacher, bien qu'étranger, était proche du milieu rabbinique parisien. Il épousa Flore Ennery, fille du grand-rabbin Marchand Ennery. Leur fils Armand, qui s'allia à la famille du grand-rabbin Zadoc Kahn, poursuivit l'activité paternelle de libraire. Leur deuxième fils, Nathaniel, qui participa également à l'entreprise familiale comme typographe de la partie hébraïque des ouvrages imprimés, devint ministre officiant en 1875 à la nouvelle synagogue de la rue des Tournelles et en 1883, à la synagogue de la rue de la Victoire.

[3] Professeur de chant religieux au Séminaire rabbinique en 1890, il ne pouvait pas ignorer le nouveau rite français.

[4] Contrairement à *l'Encens du Cœur* de Simon Hallel (Metz, 1867) qui est un manuel destiné à la prière de l'enfant en classe, avec des extraits du rituel et « traduction interlinéaire et notes explicatives ». Jusqu'à la laïcisation de l'éducation après les lois scolaires des années 1880, la journée scolaire dans toutes les écoles communales de France commençait par la prière

# Myriam Ackermann-Sommer, la première rabbine orthodoxe de France



Myriam Ackermann-Sommer - Photo © Joël Saget : AFP

Le 15 juin 2023, fut ordonnée à New York, une semaine après son mariage, Emile Ackermann<sup>2</sup>, Myriam Ackermann-Sommer, âgée de vingt-six ans, à la Yéshivat Maharat. Il s'agit non pas du premier couple français de rabbins mais du premier couple français de rabbins « orthodoxes modernes » (*Modern orthodox*, aux Etats-Unis) et de ce fait, Myriam Ackermann Sommer devient la première femme orthodoxe de France à être investie des charges de rabbin. Jamais encore, un couple juif orthodoxe ne s'était battu pour que la femme soit l'égale de l'homme... la rabbanit (féminin de rabbin), l'égale du rabbin... Ce parcours de la rabbanit est tout à l'honneur de son mari autant qu'au sien.

*Notre pays est l'un de ceux où le judaïsme officiel reste l'un des plus conservateurs du monde. Une exception française, là encore ? Et pour le pire, soyons-en toutes et tous conscients !*

L'histoire dira sans doute un jour ce qu'il aura fallu à Myriam Sommer, née dans une famille chrétienne d'une mère juive déjudaïsée et d'un père chrétien, pour entreprendre un jour des études au plus niveau de l'orthodoxie, dans une yéshiva de New York, une école talmudique, acceptant de préparer les femmes à la charge rabbinique, et grâce aux encouragements de son mari.

Après Sarah, la femme d'Abraham, Rébecca, femme du patriarche Isaac, Ruth, Déborah, la reine Esther, il fallut surtout attendre le XXe siècle pour que de grandes femmes juives ou d'origine juive, se fassent connaître et laissent leur nom dans l'Histoire, après les philosophes Simone Weil, Hannah Arendt, jusqu'à des femmes politiques comme Simone Veil, en passant par la **première rabbine au monde, Regina Jonas** (Berlin 1902 - Auschwitz-Birkenau 1944), oubliée cinquante ans durant.

Le chemin de Myriam, née Marie et baptisée, est remarquable à plus d'un titre. Nièce du grand rabbin Alexis Blum,

■ par Michaël de Saint Cheron<sup>1</sup>

qui fut la rabbin de la communauté consistoriale de Neuilly (92), elle recouvre le judaïsme à l'adolescence et dévore le Talmud, la littérature rabbinique depuis Rachi de Troyes (acronyme de rabbi Shlomo ben Yitzrak), l'un des plus grands commentateurs médiévaux de l'histoire juive, jusqu'à Rav Joseph Ber Soloveitchik (1903-1993), éminent chef spirituel américain, qui œuvra pour ouvrir l'étude aux femmes orthodoxes.

Alors que dans les pays anglo-saxons et en Israël, de nombreuses femmes orthodoxes ont été ordonnées rabbines, comment expliquer que le judaïsme français tarde à reconnaître qu'il ne s'agit pas d'un épiphénomène mis d'une révolution spirituelle en marche de par le monde

Ancienne élève de l'ENS (rue d'Ulm), agrégée d'anglais et achevant sa thèse sur la littérature juive américaine, Myriam Ackermann-Sommer, très proche des enseignements et de la pratique du rabbi Soloveitchik, donne déjà de nombreux cours et conférences, et occupe la place de cheffe spirituelle, aux côtés d'Emile Ackermann, dans leur synagogue de la moderne orthodoxie. Leur communauté est installée depuis moins d'un an près de la Bastille, à Paris.

Ce grand mouvement de femmes rabbins en France, d'abord libéral et massorti va donc s'étendre dans notre pays et bousculer un jour ou l'autre l'orthodoxie française la plus fermée aux femmes.

Ce grand mouvement de femmes religieuses, qui réclament juste l'égalité >>>

des responsabilités et des ministères dans leur religion, que ce soit le judaïsme, le christianisme, en particulier la catholicisme, et l'islam, pour ce qui est des religions dites « du Livre » (comme si les autres grandes religions, l'hindouisme, le bouddhisme, le jainisme, qui représentent près de deux milliards d'êtres humains, étaient sans livres !), commence à ébranler la forte tenue depuis combien de siècles par des théologiens, des docteurs de la loi, qui ont oublié la Femme, et ont cru incarner la parole divine et l'enseignement traditionnel à eux seuls, alors qu'ils ne revendiquent que leur propre pouvoir, que le phallocratisme religieux. N'est-il pas un peu ébranlé le pouvoir que rabbins, prêtres, imams, mollahs, ayatollahs, sourds à la parole, à la voix, à la force, pour ne pas dire si souvent, à la supériorité des femmes, croient éternel ?

Par l'ordination de ce premier couple orthodoxe juif, la femme est enfin reconnue comme l'égale de l'homme, dans toutes les fonctions rabbiniques, exactement comme si un couple pouvait devenir prêtre catholique... ce que peut-être nos petits-enfants verront de leurs yeux, lorsque l'Eglise catholique aura suffisamment évoluée, ce qui n'est pas pour demain...

*Toute l'histoire de la Bible montre que c'est souvent les femmes, Sarah, Myriam, sœur de Moïse, lors de la traversée de la mer Rouge, Rébecca, Ruth, Esther, Déborah, qui prirent les décisions fondamentales pour rien moins que la survie du peuple juif.*

Toute l'histoire de la Bible montre que c'est souvent les femmes, Sarah, Myriam, sœur de Moïse, lors de la traversée de la mer Rouge, Rébecca, Ruth, Esther, Déborah, qui prirent les décisions fondamentales pour rien moins que la survie du peuple juif.

Fin le temps de cette héroïque rabbin Regina Jonas<sup>3</sup>, à qui tant de rabbins refusèrent l'ordination, et qui fut assassinée à Auschwitz ! Quatre-vingt-dix ans ont passé depuis la tragédie double de cette femme juive et allemande, qui, en 1933, voulut assumer, la première, la charge de rabbin, voici donc, en France, Myriam Ackermann-Sommer, qui, sous nos yeux, alors que des millions de femmes afghanes et iraniennes vivent et meurent sous la loi des mollahs et des ayatollahs, parce que Femmes, va assumer entièrement les charges de rabbanit orthodoxe moderne, alors que tant de rabbins de stricte observance (harédís, loubavitch...), professent encore que seul un homme peut être ordonné rabbin, comme si les hommes seuls avaient l'apanage du rabbinat. Mais combien de prêtres catholiques verraient d'un bon œil l'ordination sacerdotale de femmes, quand on sait que dans les Eglises protestantes de stricte observance, il n'y a pas de femmes pasteures ? Je dis que dans ces courants orthodoxes, il y a un aveuglement, voire une usurpation théologique que l'on retrouve partout dans les religions. Tous ces hommes ignorent tout du vrai Dieu, car s'il existe, comme Isaïe et tant d'autres auteurs du *Tanakh*, il est féminin tout autant que masculin, car c'est d'abord un dieu matriciel et non pas phallique. La séfira Shekhina comme la Malkhout, la royauté, sont comprises dans la Cabbale comme l'élément féminin de la divinité.

Myriam Ackermann-Sommer est un exemple pour tant de femmes religieuses de par le monde. Et puis un mouvement orthodoxe moderne, est aussi une ouverture pour toutes les personnes LGBT, qui ne se reconnaissent pas du tout dans les judaïsmes orthopraxes, que je viens de citer.

C'est le philosophe-talmudiste de haut rang, scientifique israélien, provocateur et pourfendeur des politiques israéliennes de droite, Yeshayahou Leibowitz (1903-1994), qui disait jusqu'à sa mort,

il y a trente ans : « *Je crois que l'émancipation de la femme, il y a à peine 120 à 150 ans, fut la plus grande révolution de l'histoire de l'humanité.* » Il disait encore : « *Tous ces rabbins qui s'occupent de la construction du troisième Temple, c'est de la dégénérescence. Ils devraient plutôt s'indigner de la condition de la femme. Là est l'avenir du judaïsme. L'avenir du judaïsme dépend de la condition de la femme alors que la question des habits du grand prêtre est absolument inessentielle quant à l'existence du judaïsme.* » Il ajoutait, dans son entretien de 1993 : « *Cette incapacité du monde orthodoxe à comprendre, et même à concevoir ces changements, est véritablement dramatique et risque d'ébranler le judaïsme.* »

La rabbanit Myriam Ackermann-Sommer prouve que le combat des femmes, en France comme ailleurs, pour être l'égale de l'homme, est en train de gagner. Notre pays est l'un de ceux où le judaïsme officiel reste l'un des plus conservateurs du monde. Une exception française, là encore ? Et pour le pire, soyons-en toutes et tous conscients ! La jeune rabbanit de vingt-six ans, Myriam Ackermann-Sommer, fait sienne, sans le citer, des thèses de Yeshayahou Leibowitz, lorsqu'elle disait, il y a trois ans : « *Je veux changer les choses au sein de mon courant, le judaïsme orthodoxe de France. [...] Et mon mari me soutient, car il est convaincu que nous ratons des milliers de « Maimonide » ou de « Rachi » en ne donnant pas la même éducation aux femmes. Pour moi, le fait que les femmes ne puissent pas étudier leur propre tradition, implique que leur demande spirituelle n'est pas prise en compte.* »

Déjà des voix de rabbins éclairés comme Olivier Kaufmann, pour ne pas parler du grand rabbin de France Haïm Korsia, silencieux mais conscient de ce que représente cette ordination de la première rabbin orthodoxe française, pensent très certainement, même s'ils ne se l'avouent pas, que cela nous forcera à nous remettre en question.

Qui aurait pu imaginer que les femmes orthodoxes juives parviendraient si rapidement, bien plus rapidement que les théologiennes catholiques, que les érudites dans l'islam traditionaliste, à se faire ordonner rabbines et deviendraient, à quelques différences près, égales aux hommes ?

*« ... nous ratons des milliers de « Maimonide » ou de « Rachi » en ne donnant pas la même éducation aux femmes. Pour moi, le fait que les femmes ne puissent pas étudier leur propre tradition, implique que leur demande spirituelle n'est pas prise en compte. »*

Myriam Ackermann précise bien qu'elle et ses camarades d'étude n'ont été mues, pour la plupart, par aucune rivalité avec les hommes mais par l'amour des textes et de l'enseignement. On conçoit pourtant fort bien

qu'une secrète rivalité puisse poindre dans le conscient ou l'inconscient de ces femmes, si longtemps tenues à l'écart.

Si d'immenses progrès ont été accomplis à l'égard de l'égalité homme/femme dans les grands courants spirituels, d'autres doivent advenir tôt ou tard, que nous ne verrons sans doute pas de notre vivant.

Il ne faut plus tuer le père, non, il faut comprendre que la Femme est notre égale, et tous les hommes qui refusent cette évidence, sont indignes des fonctions rabbiniques, sacerdotales, épiscopales, brahmaniques, jusqu'à celles de rimpoché, dans le bouddhisme tibétain, qu'ils occupent et, partout ailleurs... Ils se sont accaparés depuis des millénaires des fonctions qu'ils ont usurpées finalement en enfermant les femmes dans une sorte de ghetto familial, social, moral, qui les mettait sous leur coupe. Mais ce temps doit finir absolument !

Longue vie à Myriam Ackermann-Sommer et à toutes ces femmes qui suivront sa voie dans le judaïsme et bien au-delà ! Longue vie à l'orthodoxie moderne du judaïsme ! ■

[1] Philosophe des religions, chercheur associé à l'EPHE (centre HISTARA), auteur avec Myriam Ackermann-Sommer du *Retour*, Actes-Sud, parution octobre 2023. Derniers livres parus, *Malraux et le Bangladesh*, Gallimard, 2021 et *Soulagés, d'une rive à l'autre*, (avec Matthieu Séguéla), Actes-Sud, 2023.

[2] Emile Ackermann vient de publier *N'oublions pas qui nous sommes. Réflexions sur les minorités visibles*, préfacé par Myriam Ackermann-Sommer, Seuil.

[3] Nous renvoyons au livre poignant et magnifique de Clémence Boulouque, largement consacré à Regina Jonas, *Nuit ouverte*, Flammarion, 2007.

[4] Cf. [Massorti.com/Yeshayahou-Leibowitz-1903-1994](http://Massorti.com/Yeshayahou-Leibowitz-1903-1994) et « La femme et la Torah : pour une évolution de la Loi » par Josy Eisenberg et Yashayahou Leibowitz, Tribune Juive, mars 1993.

[5] Tribune Juive, 1er février 2020.

## Femme, Rabbin, Orthodoxe

Vous venez de lire l'article de notre ami Michaël de Saint-Cheron au sujet de l'ordination de Myriam Ackermann-Sommer. La publication de cet article reflète ma volonté personnelle d'ouvrir les colonnes de notre journal au débat, aux échanges, y compris à des vues différentes, dans la mesure où les articles sont a) soigneusement argumentés et b) respectueux. Le débat c'est aussi la confrontation (amicale cela s'entend) des idées. Je me permets donc à mon tour de m'exprimer sur ce sujet si sensible, à travers plusieurs remarques.

D'abord, en tant que père de deux adolescentes, je ne peux être suspect de

machisme ou d'anti-féminisme primaire. Mon épouse et moi poussons nos filles à s'instruire en toute matière, y compris en terme de Torah, et leur avons inculqué le goût de l'effort, et que tout leur était possible.

1/ Le sujet posé est celui du triptyque « femme, rabbin, orthodoxe ». Il existe des femmes rabbins depuis longtemps, et il ne viendrait à personne l'idée de ne pas le reconnaître. Les mouvements libéraux et massorti ordonnent des femmes rabbins depuis longtemps, Delphine Horvilleur est le rabbin d'une communauté dynamique et stimulante, « libérale », en ce qu'elle ne place pas l'observance des mitzvot traditionnelles

■ par Anthony Gripe

comme un impératif. Délibérément, le judaïsme libéral se place en dehors de la Halakha, en considérant qu'elle doit évoluer, qu'elle doit refléter son temps. Ceci n'est en aucun cas un jugement de valeur, mais un fait. Remettant en cause de nombreux points de la tradition juive, le judaïsme libéral remet aussi en cause le principe de la masculinité de la charge rabbinique. La nouveauté avec Mme Ackermann-Sommer c'est l'ajout du terme « orthodoxe » : nul doute sur le fait que Mme Ackermann-Sommer a une pratique stricte du judaïsme. La « nouveauté » est là : une femme peut- >>>

elle être rabbin tout en prétendant en même temps respectée scrupuleusement la Halakha ?

**Donc, selon Jonathan Sacks, une femme peut être un leader spirituel, une enseignante, une source d'inspiration, un rabbin au sens traditionnel du terme, mais pas « le chef religieux d'une communauté » pour citer la définition du Robert.**

**2/** Fondamentalement, le sujet renvoie à une question simple : « qu'est-ce qu'un rabbin ? » dont la réponse est étonnamment complexe. Selon Lord Rabbi Jonathan Sacks, « le mot rabbin signifie « mon enseignant » »<sup>1</sup>. Et il ajoute : « Les femmes peuvent-elles enseigner la Torah ? Absolument ». Donc, dis simplement, une femme peut enseigner la Torah, et être qualifiée de « rabbin ».

Malheureusement, le terme « rabbin » a pris un tout autre sens dans le judaïsme. Selon le Robert, Le « rabbin est le chef religieux d'une communauté juive, qui préside au culte ». Aucune référence à l'enseignement ! Dans cette acception, une femme peut-elle être rabbin (orthodoxe) ? A nouveau, donnons la parole à Lord Rabbi Jonathan Sacks. Après avoir rappelé les rôles prééminents de nombreuses femmes dans l'histoire juive (Deborah, Hannah, Ruth, Esther pour n'en rester qu'à la Bible), Jonathan Sacks écrit « comment se fait-il que des femmes aient pu émerger comme de puissantes dirigeantes, alors que la loi juive les exclut de certains rôles ? En étudiant attentivement la question, on s'aperçoit que les femmes ont été exclues de deux sujets : la « couronne de la prêtrise », qui est explicitement confiée à Aaron et ses fils et la « couronne de la royauté », explicitement confiée à David et ses fils les deux reposant sur un principe dynastique. Il y a une troisième couronne, celle de la Torah, dont les femmes ne sont pas exclues. Le Tanakh compte

de nombreuses prophétesses, et pas seulement des prophètes. Les Sages en dénombrent sept (Megillah 14a). Et depuis la période de la Mishna jusqu'à aujourd'hui, on compte de nombreuses érudites en matière de Torah (Beruriah, Ima Shalom).

En fait la distinction se situe à un autre niveau. Rabbi Eliyahu Bakshi-Doron, dans sa Responsa, Binyan Av, distingue entre l'autorité formelle, officielle (Samchut) et la notion de leadership (Hanhagah). Il rappelle que l'on peut détenir une position d'autorité (Président, Premier Ministre, PDG) sans être un leader. Ils peuvent avoir le pouvoir de dire au peuple ce qu'il doit faire, mais personne ne les suivra. Ils ne suscitent pas l'admiration. Ils n'inspirent personne. A l'inverse, il y a des leaders qui n'ont aucune position officielle, mais vers qui on se tourne pour solliciter des conseils ou qui servent de modèles. Ils n'ont aucun pouvoir, mais exercent une grande influence. C'était le cas des prophètes d'Israël. De même, pour les gedolei Israël, les grands Sages de chaque génération. Ni Rachi, ni le Rambam n'ont détenus de position officielle. Lorsque le leadership dépend de qualités personnelles (ce que Max Weber appelle l'autorité charismatique), et non de titres ou de rôles, il n'y a aucune distinction entre hommes et femmes. »<sup>2</sup> Donc, selon Jonathan Sacks, une femme peut être un leader spirituel, une enseignante, une source d'inspiration, un rabbin au sens traditionnel du terme, mais pas « le chef religieux d'une communauté » pour citer la définition du Robert.

**3/** Sans être caricatural, chacun peut être rabbin. Fondamentalement, le rabbin c'est la personne autour de laquelle se rassemble une communauté. A la différence d'un médecin, qui doit être inscrit à l'Ordre des Médecins pour poser sa plaque, n'importe qui peut se dire rabbin. Rappelons-nous l'exemple de ce « rabbin » qui s'est installé avenue Victor Hugo il y a quelques années, qui y a ouvert « sa » synagogue, accueillant de nombreux fidèles, et qui s'est envolé

un matin pour s'installer à Miami pour y devenir agent immobilier, en laissant derrière lui une sérieuse « ardoise » ! On en pensera ce qu'on le veut, mais ce monsieur se disait « rabbin », de nombreuses personnes l'appelaient « rav » et beaucoup de familles le considéraient comme leur « rabbin ». Chacun est libre de suivre le « rabbin » qu'il souhaite, dans l'enseignement duquel il se reconnaît. Il ne revient à personne de juger ce choix individuel.

**4/** Néanmoins, la valeur d'un titre se mesure à sa reconnaissance. Mme Ackermann-Sommer est diplômée de la Yeshivat Maharat. Celle-ci se présente comme la première yeshiva orthodoxe à ordonner des femmes. Elle a été créée en 2009 par la Rabba Sara Hurwitz et le Rabbin Avi Weiss. Maharat est un acronyme pour manhiga hilkhatit rukhanit Toranit, une dirigeante en matière de loi juive, de spiritualité et de Torah. Depuis, plusieurs femmes diplômées de Maharat occupent des postes de « rabbin » dans des communautés aux horizons divers. Citons notamment la « National Synagogue » de Washington D.C. qui a nommé Ruth Friedman à sa tête, pour succéder au rabbin Hertzfeld parti fondé une yeshiva « ouverte à tous, quel que soit leur genre, leur orientation sexuelle et leur religion en vue de devenir rabbin ». Si je lis bien le manifeste du rabbin Hertzfeld, on pourrait donc avoir des rabbins non-juifs ?

Je ressens là comme une légère confusion des genres (c'est le cas de le dire). Alors tournons-nous vers les autorités les plus reconnues du judaïsme orthodoxe et « modern orthodox » pour vérifier leur point de vue. Intentionnellement, je reproduis ici les déclarations dans leur langue d'origine en anglais.

### 2010 Statement of Moetzes Gedolei HaTorah – Agudah

« Rabbi Avi Weiss has conferred "semikha" upon a woman, has made her an Assistant Rabbi at the Hebrew Institute of Riverdale where she carries out

certain traditional rabbinical functions, and has now given her the title of "Rabbah" (formerly "Maharat"). He has stated that the change in title is designed to "make it clear that Sara Hurwitz is a full member of our rabbinic staff, a rabbi with the additional quality of a distinct woman's voice. »

« These developments represent a radical and dangerous departure from Jewish tradition and the mesoras ha-Torah, and must be condemned in the strongest terms. Any congregation with a woman in a rabbinical position of any sort cannot be considered Orthodox. »

*Selon Rav Soloveichik le problème ne vient pas des titres mais des responsabilités qui leur sont associés. Peu importe que l'on détienne une semikha, [...], si la fonction permet d'exercer une quelconque autorité discrétionnaire, cela s'appelle une serara, qui est interdite aux femmes par la Halakha telle que définie par le Rambam.*

#### **2015 Rabbinical Council of America (RCA) Resolution which strengthened the 2010 and 2013 RCA resolutions on the topic**

Therefore, the Rabbinical Council of America resolves to educate and inform our community that RCA members with positions in Orthodox institutions may not :

1. Ordain women into the Orthodox rabbinate, regardless of the title used ; or
2. Hire or ratify the hiring of a woman into a rabbinic position at an Orthodox institution ; or
3. Allow a title implying rabbinic ordination to be used by a teacher of Limudei Kodesh in an Orthodox institution.

#### **2017 Orthodox Union Rabbinic Panel Position Paper on Female Clergy**

« For the reasons stated above, we believe that a woman should not be appointed to serve in a clergy position. This restriction applies both to the designation of a title for women that connotes the status of a clergy member, as well as to the appointment of women to perform clergy functions on a regular ongoing basis – even when not accompanied by a rabbinic type title. The spectrum of functions appropriately considered as the role of clergy can be identified by duties generally expected from, and often reserved for, a synagogue rabbi. These common functions include, but are not limited to: the ongoing practice of ruling on a full-range of halakhic matters, officiating at religiously significant life-cycle events, (e.g., brit milah, baby naming, bar mitzvah, bat mitzvah, weddings and funerals), the regular practice of delivering sermons from the pulpit during services, presiding over or leading services at a minyan and formally serving as the synagogue's primary religious mentor, teacher, and spiritual guide. »

Donc, non, le judaïsme français n'est pas seul au monde, n'est pas « le plus obtus et retardataire du monde » dans la mesure où sa position reflète celle des autorités rabbiniques américaines, notamment le Rabbinical Council of America (RCA), qui est reconnue comme l'autorité suprême des rabbins « modern orthodox » et qui était dirigé jusqu'à sa mort en 1993 par le Rav Joseph Soloveichik.

Dans son article Michaël de Saint-Cheron fait référence à Rav Soloveichik. Joseph Dov Soloveichik, surnommé en toute simplicité « HaRav » (Le Rav) était de son vivant LA référence du monde modern orthodox.

Sur le point qui nous occupe, le raisonnement de Rav Soloveichik est tout à fait limpide.

Dans son Shi'urei haRav, il écrit qu'il n'est pas dans nos traditions de nommer une femme Shohet. Son raisonnement repose sur le fait que la qualification de shohet requiert un kabala, une autorisation, une certification. Dès lors, la nomination comme shohet doit être vue comme une nomination communautaire (minui kahal), qui ne peut être octroyée à une femme selon Maimonide : « nous n'autorisons pas une femme à être nommée shohet dans la mesure où il s'agit d'une nomination communautaire, or selon le Rambam (*Mishne Torah, Hilkhoh Melakhim 1:5*), une femme ne peut occuper un poste de ce type. »<sup>3</sup> Le même raisonnement s'applique pour une ordination rabbinique, dans la mesure où être nommé rabbin relève d'une kabala pour devenir minui Kah'al. Pour quoi cet interdit édicté par le Rambam ?

On le comprend à l'aune d'une décision que le Rav dut prendre en 1983/1984 concernant la nomination de femmes comme membres de conseil d'administration de communauté juive. « Une telle nomination n'implique pas de serara (pouvoir discrétionnaire) sur la communauté, que le Rambam (*ibid.*) interdit aux femmes d'exercer. Dans le cas, d'un conseil d'administration, les décisions sont rendues à la majorité, donc peu importe le genre des membres. »

Le Rav tient le même raisonnement concernant la position de superviseur de la cacherout, qu'il juge tout à fait autorisé aux femmes au plan de la halakha telle que décrite par le Rambam.

On le voit, selon Rav Soloveichik le problème ne vient pas des titres mais des responsabilités qui leur sont associés. Peu importe que l'on détienne une semikha, qu'on l'appelle Maharat, Rosh Kahal, etc., si la fonction permet d'exercer une quelconque autorité discrétionnaire, cela s'appelle une serara, qui est interdite aux femmes par la Halakha telle que définie par le Rambam.

Comme je déteste que l'on caricature mes propos, en synthèse :

>>>

1/ Mme Ackermann-Sommer est très probablement une personne éminemment respectable et tout à fait orthodoxe dans sa vie personnelle.

2/ Mme Ackermann-Sommer est très probablement une personne instruite d'un très haut niveau intellectuel, ce qui lui permet de rassembler autour d'elle une belle communauté dynamique.

« nous n'autorisons pas une femme à être nommée *shohet* dans la mesure où il s'agit d'une nomination communautaire, or selon le Rambam, une femme ne peut occuper un poste de ce type. »

3/ En revanche, il est inexact de considérer la vision française du sujet comme « obtus et retardataire » dans la mesure où les autorités du monde moderne orthodoxe et des personnalités aussi indiscutables que Rav Sacks et Rav Soloveitchik estimaient que la Halakha ne permet l'ordination de femmes. On ne peut pas à la fois se réclamer de ces deux grands rabbanims et ne pas respecter leurs points de vue.

4/ Cela n'enlève rien au rôle que Mme Ackermann-Sommer sera probablement amené à jouer au sein de la communauté juive. Pour reprendre les termes de son époux que Michaël de Saint-Cheron cite, à mon sens, il n'y a

pas besoin d'un titre de rabbin pour être un nouveau Rachi.

Comme l'écrit Camus « *mal nommer un objet, c'est ajouter au malheur du monde* ». ■

[1] Conférence du 19 mai 2009 devant la Congrégation Kehilath Yeshouron de New York (éditions Koren, Jerusalem).

[2] Covenant & Conversation, Chemot (<https://www.rabbisacks.org/covenant-conversation/shemot/women-as-leaders>).

[3] R. Joseph B. Soloveitchik, Shi'urei haRav al Inyanei Shehita, Meliha, Basar veHalav veTa'arovot.

[4] Dans Œuvres complètes, Vol I, p. 901-910, « Sur une philosophie de l'expression », Poésie 44, janvier-février 1944.

## Présentation de « Cercle, flèche, spirale : exploration du genre dans le judaïsme » de Miriam Kosman

J e m'appelle Claire Berdugo, j'ai 29 ans, et il y a quelques années, j'ai créé Les Éditions Aaron, une maison d'édition associative. Notre mission est de traduire et de publier des livres de pensées juives afin de les rendre accessibles à un public francophone. Récemment, j'ai eu le privilège de publier mon premier ouvrage intitulé « *Cercle, flèche, spirale : exploration du genre dans le judaïsme* » de Miriam Kosman, qui plonge au cœur de l'origine du féminin et du masculin dans le judaïsme. Laissez-moi vous raconter mon histoire.

Entre mes 18 et 25 ans, avide de découverte et de sens, j'ai entrepris un voyage de recherche de soi, une étape incontournable pour chaque jeune

adulte. C'est à Londres que j'ai posé de nombreuses questions sur mon identité, mes passions et le véritable sens de ma vie. Au cours de mes années d'études, j'ai obtenu une licence et un master en business management, mais j'ai senti le besoin de me réorienter vers l'artisanat et la création d'objets de qualité. Parallèlement, j'ai amorcé une profonde introspection sur mon identité juive, un aspect souvent négligé de ma personne. J'ai eu la chance de rencontrer sur mon chemin des personnes érudites et passionnées, dont les enseignements ont résonné en moi et ont éveillé ma curiosité. Ce voyage d'exploration m'a conduit à une littérature qui m'était jusqu'alors inconnue, révélant la richesse et la profondeur du judaïsme.

■ par Claire Berdugo

De retour en France, j'ai ressenti le désir ardent de partager ces inspirations et ces enseignements avec mon entourage, de combler un manque que j'ai constaté. J'ai réalisé que le choix de livres de pensées juives accessibles dans notre langue était limité. C'est ainsi que j'ai eu l'idée de créer mon association, Les Éditions Aaron, dans le but de traduire et de publier des ouvrages de pensées juives afin de les rendre accessibles au public francophone. Je suis convaincue de l'importance de rendre ces textes accessibles à tous ceux qui cherchent à s'enrichir intellectuellement et spirituellement. J'ai donc décidé de m'engager passionnément dans la réa-

lisation de ce projet. Mon objectif est d'offrir au public francophone des ouvrages de qualité, traduits avec soin, qui ouvrent les portes de la pensée juive et suscitent des réflexions profondes sur la vie, la spiritualité, notre identité et bien d'autres sujets essentiels.

Avec détermination, je me suis lancée dans la concrétisation de ce projet ambitieux. Après de nombreux mois de travail, ma détermination s'est matérialisée par la publication de mon premier ouvrage. Ce livre, celui de Miriam Kosman intitulé « *Cercle, flèche, spirale : exploration du genre dans le judaïsme* », a été soigneusement sélectionné en raison du traitement d'un sujet qui me tient particulièrement à cœur : les questions liées au masculin et au féminin dans le judaïsme. Il est rare de trouver des lectures accessibles sur ce thème, fondées sur des sources fiables et présentant une approche profonde et nuancée. Je suis convaincue que ce livre suscitera la curiosité intellectuelle, élargira les horizons et ouvrira de nouvelles voies de réflexion pour le public francophone.

*Mon objectif est d'offrir au public francophone des ouvrages de qualité, traduits avec soin, qui ouvrent les portes de la pensée juive et suscitent des réflexions profondes sur la vie, la spiritualité, notre identité et bien d'autres sujets essentiels.*

L'auteure y remet en question les stéréotypes conventionnels et revient à la source de la dynamique entre le masculin et le féminin dans le judaïsme. À travers une analyse minutieuse de textes millénaires, Miriam Kosman propose une perspective intellectuelle stimulante, propice à la remise en question de nos conceptions traditionnelles du genre.

Dans cet ouvrage ambitieux, l'auteur pose des questions fondamentales : Y a-t-il des différences entre un homme et une femme ? Si oui, quelle est la

nature de ces différences ? Sont-elles essentielles, intrinsèques au genre, ou culturelles et socialement construites ? Quel impact cela a-t-il réellement ? Elle nous invite à repenser nos idées préconçues et à comprendre la nature véritable des différences de genre. Miriam Kosman établit un dialogue entre les sources textuelles anciennes et contemporaines, nous conviant ainsi à une réflexion approfondie sur le masculin et le féminin. En s'appuyant sur des commentaires bibliques, tels que ceux de Rachi, Miriam Kosman offre une analyse profonde et nuancée, repoussant les limites de la pensée établie. Ses réflexions audacieuses ouvrent de nouvelles perspectives et nous poussent à réévaluer nos schémas de pensée préétablis.

Au-delà de la dichotomie homme/femme, l'auteure explore les forces opposées qui résident en chacun de nous. Elle met en lumière la tension entre d'une part notre volonté d'excellence qui nous pousse à vouloir devenir meilleur, à nous dépasser, de saisir la situation telle qu'elle est pour l'améliorer, c'est la force de la flèche, associé au masculin ; et la recherche de plénitude, une quête de bonheur et d'épanouissement, c'est la force du cercle, énergie dite féminine. Elle établit des parallèles entre les cultures occidentale et orientale, soulignant les approches contrastées de la vie et du bonheur. Cette analyse comparative révèle la richesse inhérente à ces différentes perspectives et nous invite à les intégrer harmonieusement dans notre existence. Poussés à l'extrême l'un ou l'autre peut créer une distorsion et générer une vie déséquilibrée. La force de la flèche peut amener au plus haut des sommets sans jamais vraiment vivre tandis que, le cercle, complet et harmonieux, peut conduire à devenir passif et improductif.

Son approche holistique met en évidence la complémentarité de ces deux aspects, offrant la possibilité d'une existence dans laquelle nous associons chacune de ses forces pour créer quelque

chose de totalement nouveau : une spirale. Ainsi tel est l'idéal juif : monter constamment mais à condition d'emporter notre être dans sa totalité en voyage.

*La complémentarité du cercle et de la flèche offre la possibilité d'une existence dans laquelle nous associons chacune de ses forces pour créer quelque chose de nouveau : une spirale.*



Ne manquez pas cette lecture captivante qui ouvre de nouveaux horizons et remet en question les conceptions traditionnelles du genre. Préparez-vous à être transporté dans un voyage intellectuel passionnant, où l'érudition et la réflexion profonde se rencontrent pour offrir une compréhension renouvelée des dynamiques de genre afin de révéler les valeurs d'humanité profondes du judaïsme. ■

Miriam Kosman

« Cercle, flèche, spirale : exploration du genre dans le judaïsme »

Editions Aaron

35€

Disponible à la librairie du Temple ou à Judaic Store, ou sur [Judaicstore.fr](http://Judaicstore.fr)

# Franz Rosenzweig, un certain *Kol Nidre* à Berlin, septembre 1913



Franz Rosenzweig à Goettingen, 1905 - © Institut Leo Baeck

## JE RESTE JUIF !

Le livre « *Ils ont refait leur âme* » (Paris Stock, 1979) d'André Neher s'ouvre sur le récit de Franz Rosenzweig franchissant la porte d'entrée d'une synagogue de Berlin : Il sait - écrit-il, que le service religieux va débiter par le *Kol Nidre*, et s'étendre sur les 24 heures de la journée solennelle de Kippour. Mais ce qu'il sait mieux encore, ajoute-il, c'est qu'au lendemain de ces vingt-quatre heures, il franchira la porte d'entrée

... si la conversion « n'est plus nécessaire » voilà qui semble bien montrer que ce qui lui importe fondamentalement, et ce qui importait sans doute déjà pour lui, avant le mois de juillet 1913, c'est la religion elle-même, la préoccupation religieuse. C'est adhérer à une foi vivante.

de l'église dans laquelle son parrain Rudolf Ehrenberg, lui-même juif converti, l'attend pour le baptême.

Sa décision paraît logique et irrévocable. « *Dans notre synagogue* », lui avait dit sa mère, après Roch Hachana, lorsqu'il l'avait mise au courant de sa décision « *il n'y a pas de place pour des renégats* ». C'est pour cela qu'il est allé à Berlin. Il ne veut, écrit encore André Neher, quitter le judaïsme qu'il ignore sans y avoir goûté une fois. C'est parce qu'il veut entrer dans le christianisme « comme Jésus, en tant que juif ».

Il suffira du contact avec ces vingt-quatre heures de Kippour, pour transformer ce jeune juif, de fond en comble, pour le « renverser ». A la sortie de la *Neïla*, il commence une longue lettre au cousin : « *Je vais te décevoir, je reste juif* ».

« Kippour 1913 », écrit Neher à la fin de son livre, aura été son « buisson

■ par Grand Rabbin  
René Gutman

ardent ». Un renversement mystique qui a brillé comme un point incandescent dans l'existence, de Rosenzweig, mais sur lequel lui-même est resté très discret. Pour Myriam Bienenstock dans son article « *Cohen face à Rosenzweig* » (in *Confluences*, Vrin, 2003, page 37) si la conversion « n'est plus nécessaire » voilà qui semble bien montrer que ce qui lui importe fondamentalement, et ce qui importait sans doute déjà pour lui, avant le mois de juillet 1913, c'est la religion elle-même, la préoccupation religieuse. C'est adhérer à une foi vivante.

De cette journée où le 11 août octobre, Franz Rosenzweig passa Yom Kippour, un de ces premiers biographes, Nahum Glatzer, (*Franz Rosenzweig : His life and his thought*, Schocken Books, 1961) insiste sur l'importance de cette expérience qu'il fit dans cette petite synagogue orthodoxe, bien que lui-même, concède-t-il, n'a que très peu écrit là-dessus. Gilles Hanus y trouve une allusion dans *Bildung und Kein Ende (Formation sans fin)* dans Franz Rosenzweig. (In *Confluences*, Vrin 2003) : « *Celui qui sait et a, en quelque sorte, éprouvé sur lui-même combien de pièces d'or uniques et essentielles venues du trésor hérité, sont conservées même dans ce que j'appellerai le simple judaïsme de Kippour, se gardera de parler d'elle (la synagogue) de façon dédaigneuse* ». Et pourtant, Glatzer lui-même était sceptique sur l'impact supposé de cette rencontre dont il écrit : « *He guarded it as the secret ground of his new life (Franz Rosenzweig, ibid dans son introduction)* ». Dans « *Star from Jacob* », Ephraïm Meïr s'étonne aussi que Ro-

senzweig ait à peine mentionné cette expérience dans ses écrits (page 24). Peut-être ne voulait-il pas relater le fondement si intime de cette expérience, de crainte que la dimension métaphysique en soit floutée par des considérations psychologiques, lui-même soucieux de préserver cette pudeur spirituelle qu'il évoquera ailleurs (*Journal* du 29/04/1906).

Quoiqu'il en soit, pour Glatzer, comme pour Neher, Rosenzweig fut « transformé de fond en comble » par cette rencontre de l'illumination instantanée à travers la liturgie de Kippour qui rendit à Rosenzweig la mémoire de l'élection. Une certitude, ajoute Neher, qu'il éprouva dans cette expérience personnelle avant d'en analyser les modalités pour le peuple tout entier dans les pages de *L'Etoile de la Rédemption* (Neher, *Ibid* page 238). Ce fut bien, assure Catherine Chalier, d'abord pour lui une expérience personnelle : celle d'une fidélité à l'écoute d'une Parole qui appelle l'homme dans sa singularité irremplaçable, ce qui veut dire une Parole d'élection à laquelle seule convient en guise de réponse la simplicité des mots : « *Je suis là !* » (*Etoile de la Rédemption*, p. 109 citée dans C. Chalier, *Pensées de l'Éternité*, page 121).

Etrangement, Emmanuel Levinas qui consacre quelques articles sur Franz Rosenzweig ne fait jamais allusion à cette expérience, indiquant simplement à son propos : « *il se trouvait lui-même en 1913 au seuil de la conversion. Il n'a pas franchi ce seuil.* » (« *Entre deux mondes* » In *Difficile Liberté*) et d'ajouter (In *Hors sujet*) : « *après une nuit dramatique, à l'aube il écrit à un ami qui attend la bonne nouvelle : « cela n'est pas possible, cela n'est plus nécessaire »* ». Dans sa monographie qu'il consacre également à Franz Rosenzweig, Samuel Hugo Bergman (*Faith and Reason*, page 55) passe également cet événement sous silence. Plus nuancé, Stéphane Moses (*Figures philosophiques de la modernité juive*) qui affirme, quant à lui, que si les années forma-

trices de Franz Rosenzweig, durant lesquelles il conçut *Hegel et l'Etat*, aboutirent en 1913, une date tout à fait centrale à la conversion de Rosenzweig, ajoute (*Ibid*, page 36) : « *En septembre-octobre 1913, se trouvant dans une synagogue d'un type différent où il eut son expérience personnelle de conversion, ce qu'il a ressenti fut quelque chose d'intellectuel tout autant qu'affectif et émotionnel* ». A savoir que, « *dans l'année, il y avait un moment, et un seul, un moment emblématique, où la communauté juive était tout près du divin* ». Le lendemain, il décida de renoncer à l'idée de se convertir au protestantisme, écrivant à son cousin : « *Je reste juif* ». Selon Rivka Horwitz (*A revolutionary Understanding of Judaism in F. R. (Neues denken Band 2)*), citant Bruno Strauss, il s'était vraiment rendu à la synagogue de Berlin sur le pont de Potsdam (« *Postdamer brücke* »), où il rencontra le Rabbin Docteur Markus Petuchowski. Son fils Raphael Rosenzweig a, malgré tout, toujours soutenu que cette histoire d'office le jour de Kippour avait été, sinon, inventée, enjolivée par la mère de Franz (Salomon Malka, *Franz Rosenzweig, Le cantique de la Révélation*).

Le fait qu'il faudra à Franz Rosenzweig trois mois de tâtonnement pour qu'il prenne la décision de rester juif (Lettre à sa mère en 1913), compte tenu de la fameuse nuit du 7 juillet 1913 où Rosenzweig se sentit mûr pour se convertir, cette longue et laborieuse évolution dans sa réflexion sur la religion, qu'il commence bien avant les événements, et en particulier durant le printemps et l'été, durant ses études à Cassel, nous permet de penser, comme le suggère Yehoyada Amir dans *Reason out of Faith* (En hébreu) que le « retour » de Franz Rosenzweig au judaïsme, ne fut pas nécessairement provoqué par son passage à cette synagogue du pont Potsdam. Cet événement, nourri par les déclarations de sa mère Adèle, à Nahum Glatzer, mais qui sont restées invérifiables, a pu aussi devenir un terrain fertile dans la construction d'un mythe à moi-

tié légendaire, qui aurait fait de Franz Rosenzweig le paradigme du « *baal teshouva* », du « Revenant ».

Ce n'est conc sans doute pas seulement l'expérience de Yom Kippour en soit, qui fit changer d'avis Franz Rosenzweig, même si cette journée fut importante pour lui, puisqu'il avait déjà jeûné une année plus tôt, et qu'il décrit sous de vifs aspects dans *L'Etoile de la Rédemption*. Nous parlerons plutôt d'un retour qui fut le fruit d'un processus graduel, se déroulant sur plusieurs mois. Un dilemme, dans lequel Franz Rosenzweig se débattait, et qui était plus d'ordre sentimental, eu égard à ses liens qu'il tenait à conserver avec ses amis chrétiens, tel Eugène Rosenstock-Huessy, et non pas dû par des doutes d'ordre théologique, ni même un manque de foi dans la vérité du judaïsme, ni l'illumination soudaine de la vérité chrétienne.

Lorsque Franz Rosenzweig renforça sa judéité, et devint convaincu de la possibilité d'un dialogue avec ses amis chrétiens qui avait exercés sur lui une influence certaine, il réalisa, qu'il n'était plus nécessaire pour lui de se convertir.

*Lorsque Franz Rosenzweig renforça sa judéité, et devint convaincu de la possibilité d'un dialogue avec ses amis chrétiens qui avait exercés sur lui une influence certaine, il réalisa, qu'il n'était plus nécessaire pour lui de se convertir.*



## JE SUIS LA !

De fait, en 1913 Franz Rosenzweig vint passer les fêtes de Roch Hachana les 2 et 3 octobre à Cassel avec ses parents. Quand sa mère le dissuada de se rendre à la synagogue, malgré tout Franz Rosenzweig y assista, occupant la place de « l'oncle Adam », ce qu'il lui donna le sens de son appartenance à la communauté. Dix jours plus tard, Franz >>>

Rosenzweig écrit en effet à son cousin Rudi Erhenberg : « *la conversion ne me paraît plus nécessaire en ce qui me concerne, étant ce que je suis, et ne peut plus se produire. Je resterai un juif* (GSI, 132) », et à qui il avait déjà écrit « *qu'allai-je donc faire dans cette galère ?* » En 1919, il expliquera à Rudi ce qu'il avait en tête durant toute l'année 1913. Il écrit le 25 août 1919 que ce jour-là, à son arrivée à Berlin, l'une des journées entre Roch Hachana et Yom Kippour, il avait connu une expérience d'espoir, espérant jusqu'à alors rester juif, et assumer également la possibilité d'une relation entre juifs et chrétiens. Ce fut ce jour-là qu'il décida de rester juif, et commença à résoudre son dilemme, quitte à le conduire à renoncer à une carrière universitaire, et à dédier son existence à l'étude du judaïsme et à sa transmission.

*Franz Rosenzweig note aussi, que la base d'une instruction juive est de recréer le lien émotionnel entre les institutions de culte public et l'individu, « car c'est ce lien qui a été perdu ».*

Or si Franz Rosenzweig révéla son expérience religieuse, il ne fait pas mention du jour de Kippour. Tout provenait sûrement d'une longue expérience, et la grande crise qu'il traversa ne dura pas seulement un jour, mais sans doute plusieurs semaines, et même plusieurs mois (*Gritli-Briefe* 402 et *GS* 1,675). Selon Catherine Chalier (*Pensées de l'éternité*), s'il ne faut sans doute pas surestimer la journée de Kippour 1913 dans son itinéraire, la liturgie de ce jour lui rendit la mémoire de l'élection. C'est-à-dire d'une parole qui choisit l'homme avant même qu'il ne la choisisse. Cette certitude, qu'il éprouva dans son expérience personnelle, trouvera son interprétation au niveau du peuple tout entier dans les pages de *l'Etoile de la Rédemption* consacrée à la liturgie juive. En se souvenant de l'insistance de Franz Rosenzweig, sur la nécessité pour le philosophe d'accorder confiance à l'expérience (« *La pensée nouvelle* »),

et de son sentiment que son livre constituait un moment important de sa vie, ne vaut-il pas mieux de penser, interroge Catherine Chalier, que les pages de *l'Etoile* qui décrivent la naissance de l'âme, garde la Mémoire de son expérience personnelle le jour de Kippour, ce jour où il dit en effet, et pour toute sa vie : « *Je suis là* » ? Telle est également l'opinion de Rivka Horwitz (Préface à l'édition en hébreu des extraits de la *Correspondance* et du *Journal*), pour qui, la journée de Kippour, semble en tout cas avoir constitué un point de non-retour dans ce « changement » spirituel, essentiel tant espéré, même si cela ne signifie pas qu'il ait reçu une grâce soudaine en ce jour (Cf son étude « *Il est grand temps* »).

Franz Rosenzweig note aussi, que la base d'une instruction juive est de recréer le lien émotionnel entre les institutions de culte public et l'individu, « *car c'est ce lien qui a été perdu* ». Le changement grand et décisif qui marque une vie ne sont jamais, écrit-il, de purs cadeaux. Ils doivent advenir lorsqu'on a suffisamment œuvré pour les recevoir.

Au cœur du cycle de l'année liturgique les deux solennités du jour de l'An et du Jour des expiations, forment, on le sait, un groupe de fêtes distinctes, à la fois le plus central et le plus éminent. Le thème commun de ces deux fêtes est, en effet, celui du jugement, et la fête de l'expiation représente, pour Franz Rosenzweig, le sommet de toute expérience religieuse. La régénération spirituelle qui marque le jour de Kippour n'est pas, souligne Stéphane Moses (*Système et Révélation*), une anticipation de la Rédemption. Elle est l'expérience de la Rédemption elle-même. Le jugement n'est plus comme dans les textes de prophètes, reporté à la fin des temps, il est vécu dans la réalité du présent. « *Dans le retour annuel de ce jugement, le « dernier », l'éternité est délivrée de sa référence à un au-delà lointain ; elle est réellement là, présente, saisissable par l'individu, et l'assiste à son tour* ». (*Etoile de la Rédemption*,

page 383). Stéphane, Moses insiste sur la réalité que représente cette présence immédiate d'un monde idéal au sein même de la réalité. Ici l'homme échappe à son historicité. Le jour, le temps est suspendu et la communauté vit une expérience spirituelle qui se situe hors du temps historique. Tel est, en fait, pour Rosenzweig, la véritable vocation de l'homme : l'abolition de l'histoire dont l'imperfection est qu'elle est sans fin. Le jour de l'Expiation, l'homme parvient à échapper au temps, contrairement aux trois fêtes de pèlerinage, marquées par « l'impureté essentielle de l'histoire ». L'éternité par anticipation, à laquelle le peuple juif accède dans l'expérience de son temps sacré, représente, sans doute, la forme la plus achevée d'une existence collective arrachée au temps. Et pourtant Yom Kippour n'est, lui-même, qu'un moment fugace. Aussitôt la fête terminée, le peuple retourne à sa condition historique ; d'où l'importance de la place de la fête des Cabanes [*Souccot*], qui suit immédiatement Yom Kippour et qui évoque le rêve d'un accomplissement messianique collectif, c'est-à-dire historique. Tel est, pour Stéphane Moses, le paradoxe du temps sacré selon Franz Rosenzweig. Mais la liturgie, selon lui, est instante. Gérard Bensussan (*Franz Rosenzweig, Existence et Philosophie*) relève qu'elle veut rendre effectif la complétude du soi dans le monde. Commune dans l'expression du Nous, « Prière de la communauté » elle s'adresse à une éternité immédiate qui serait partagée par tous, et qu'elle tâche d'attraper dans l'instant « *Hâter l'avenir, faire de l'éternité la chose la plus proche, l'aujourd'hui* ». *l'Etoile de la Rédemption*, écrit Heinz-Yurgen Gortz dans « *Les jours du monde du Seigneur* » (In *Héritages de Franz Rosenzweig : Nous et les Autres*), est dirigée vers ce « Nous », qu'elle finit même à proprement parlé par dépasser, dans l'accomplissement des créatures qui ont la vérité « en partage », vers la vie. La prière apparaîtrait donc comme une incise dans un temps liturgique, métaphorique de l'éternité, comme stratégie de captation des influx divins. Cette idée d'éternité

anticipée, est articulée dans toute la troisième partie de *l'Etoile*, en particulier à travers l'analyse de l'architecture sainte du temps liturgique, dont l'office, pour ses bâtisseurs, est de capter, et d'accueillir en soit l'éternité.



## VETEMENT MORTUAIRE OU HABIT D'ANGE ?

Face à la mort et à son angoisse, l'homme voit s'ouvrir devant lui deux possibilités fondamentales de son existence. Il peut être tenté de nier la mort et de la fuir en se réfugiant, par exemple, dans les bras consolateurs d'une Raison toute puissante et sans reste, sans cri. Ou, au contraire, écrit Edouard Robberechts dans « *Savoir et mort chez Franz Rosenzweig* », il peut être amené par elle à une confrontation avec la finitude de son être, avec sa singularité qui se découvre en même temps porteuse de déficit et de liberté, et irrémédiablement enchaîné à son être-là, ce que Franz Rosenzweig nomme *le Soi*. Confrontation muette et tragique avec le Soi et sa solitude, qui annonce un déchirement, un cri, une sorte de « tout système », ou modèle figé de pensée et d'action, vers un nouveau type de savoir, ou un savoir toujours nouveau, parce qu'ouvrant sans cesse à la temporalité, au langage et à l'altérité. Si la philosophie idéaliste refuse cette confrontation avec la mort et avec son angoisse, qui seule pourrait ouvrir l'homme à sa singularité, à son irréductibilité, et au-delà, à sa responsabilité, en faisant de la mort un néant, un rien, citant Rosenzweig, E. Robberechts nous prévient : « *La réalité de la mort est impossible à bannir de ce monde car c'est elle qui fait de la pensée fondamentale de la philosophie, la pensée de la connaissance une et universelle de tout, un mensonge avant même qu'elle soit pensée* » (*Etoile de la Rédemption*, pp 13-14). Que l'homme se terre comme un ver dans les plis de la terre nue... voilà ce que le savoir veut nier en enfermant à l'avance l'homme dans le

« ça » d'un système impersonnel. Mais la philosophie conteste ses angoisses de la terre. Croyant échapper à la mort en s'extrayant du flux de la temporalité, face à son angoisse, l'homme veut quitter la vie, il préfère ne plus vivre si vivre signifie mourir (*Livret sur l'entendement sain et malsain*, page 13).

Cette réflexion a sans doute inspiré l'évocation du rite qui veut qu'à Yom Kippour l'orant se revête d'un vêtement blanc, qu'on appelle en judéo allemand le *kittel* et qui renvoie au linceul (*sargueness*), le vêtement des morts. Si selon certains décisionnaires, l'usage de se vêtir de vêtements blancs le jour de Kippour renvoie à l'imitation des anges du service, il est aussi pratiqué parce que le cœur de l'homme se doit, ce jour-là, d'être contrit (*Choulhan Aroukh* article 610, 4 et Glose de Rabbi Moïse Isserles). C'est là une façon de rappeler le jour de la mort. Etrangement, cette coutume s'est élargie au soir de la fête de la Pâque à la table du Seder, et au jour du mariage. Mais contrairement aux rabbins qui expliquent que l'usage de se vêtir du *kittel* a été prescrit pour que la pensée du fidèle ne soit pas distraite par la joie de la fête, le Maharal de Prague (*Haggada* page 41) quant à lui soutient que l'usage de se revêtir du *kittel* le soit de Pessach à la table du Seder s'explique par le fait que la couleur blanche est une couleur simple sans aucun autre alliage : symbole de l'appartenance de la Délivrance au monde supérieur séparé et simple, mû par l'éveil d'en haut, et non provenant d'un monde composite, à l'image du grand prêtre qui servait en vêtements blancs le jour de Kippour à l'intérieur du Saint des saints, parce qu'il accédait alors à un niveau métaphysique. La nuit pascale serait, en ce sens, identique au jour de Kippour. Le Talmud a conféré à ce vêtement un symbole d'innocence comme on le voit au traité Chabat 114 a, où Rachi rapporte qu'au paradis, les gens vertueux sont vêtus de blanc. Voir également le Talmud de Jérusalem au traité Roch Hachana chapitre 1, 9, où l'usage de se vêtir de blanc le jour de

*Le jour de l'Expiation, l'homme parvient à échapper au temps, contrairement aux trois fêtes de pèlerinage, marquées par « l'impureté essentielle de l'histoire ».*

Kippour traduit la conviction que Dieu fera des miracles pour le fidèle, et qu'il sortira innocent au jour du jugement. C'est la raison pour laquelle, selon Nahmanide (Torat Haadam Ed Chavel page 85) citant Isaac Ibn Giyat, voit là la preuve que les endeuillés avaient coutume de se vêtir de noir, et les jeunes mariés de blanc. Il est aussi relaté dans le traité Taanit (chapitre 4, 7), qu'au jour du Grand pardon, et le 15 du mois de Ab, les jeunes filles de Jérusalem sortaient vêtues de blanc. Comme l'indique Rosenzweig, on a prolongé cet usage jusqu'au jour du mariage durant lequel le marié est vêtu de blanc, et recouvert d'un châle blanc, (usage recensé par l'auteur du recueil Halakhique « Colbo » sur les lois relatives au mariage en référence à Qo. 9, 8 : « *qu'en tout temps tes vêtements soient blancs* ». Ainsi qu'à Is. 1, 18 : « *si vos péchés sont comme des étoffes écarlates, ils devront blanchir comme de la neige* ». La coutume est devenue rite, et pour Rosenzweig elle vient affirmer que l'amour est fort comme la mort. Le *kittel* est aussi porté par l'officiant le jour de Chemini Atseret (La fête qui clôture celle de Souccot) et à Pessah, à l'occasion de la prière pour la pluie et de la prière pour la rosée, deux phénomènes qui selon les rabbins du Talmud, renvoient à la résurrection des morts. L'officiant porte également le *kittel* le jour de Hochaana Rabba qui représente la signature du jugement, un temps qui ressemble en ce sens au jour de Kippour, où l'homme prie sa prière, symbolisée par l'imagination populaire par un message adressé directement à Dieu, (en yiddich « *kwittel* ») pour ne pas être condamné par le tribunal céleste.



*L'homme se tient debout devant D. C'est cela qui publiquement marque l'autonomie de l'homme dans sa corrélation avec D. En se tenant debout devant D., l'individu parachève sa propre sanctification.*

## DEVANT D !

Rosenzweig qui a lu les pages consacrées par Hermann Cohen à la liturgie de Yom Kippour (*Religion de la Raison tirée des sources du judaïsme*, p. 312), souligne le caractère exceptionnel des jours redoutables durant lesquels, contrairement à toutes les autres fêtes, ces jours-là, « le juif est à genoux ». Mais ce n'est pas, insiste Rosenzweig, dans la confession de sa faute ni dans sa prière pour que ses péchés soient pardonnés, mais uniquement en contemplant l'immédiate proximité de Dieu (*Etoile de la Rédemption*, p. 382). C'est en fait un geste isolé dans la liturgie, qui ne se pratique que selon le rite Ashkénaze (*Choulhan Aroukh*, glose de Moïse Isserles paragraphe 622, 4) en référence à la prosternation qu'accomplissait le grand prêtre le jour de Kippour et qu'anticipe déjà la genuflexion pratiquée les deux jours de Roch Hachana. Telle était déjà l'interprétation de Hermann Cohen pour lequel le terme de « prosternation » usuel par ailleurs, ne s'employait pas dans la confession des péchés mais conviendrait sans doute, comme la genuflexion à l'adoration, la profession solennelle de la foi en Dieu ; et il soulignait que lorsque l'homme confesse ses péchés, et, partant, sa confiance en un Dieu bon qui lui pardonne, il n'a pas lieu de se prosterner mais plutôt de se tenir debout, droit devant Dieu, autrement l'homme ne serait pas entièrement distingué de l'animal. C'est même l'un des thèmes de l'office de la Neïla : « *Tu as dès l'origine distingué l'homme dès l'origine des autres créatures et tu lui a accordé le privilège de se tenir debout devant toi* ». Ainsi l'homme, écrit Cohen, est-il malgré tout distingué de l'animal, et tout n'est absolument pas vain :

l'homme est séparé, distingué, reconnu comme celui qui se tient debout devant D. « Se tenir debout (*l'a'amod*) est d'ailleurs l'un des termes techniques pour désigner le culte. L'homme se tient debout devant D. C'est cela qui marque publiquement l'autonomie de l'homme dans sa corrélation avec D. En se tenant debout devant D., l'individu parachève sa propre sanctification ». Ce qui fait sa supériorité sur l'animal, affirme Cohen, c'est donc la station debout, donc lorsqu'il se tient devant Dieu, humblement, certes, mais debout - son attitude marque qu'il est digne d'être délivré de la faute.

Sans doute cette réconciliation de l'homme avec D. dépend également de la réconciliation de l'homme avec l'homme.

Il ne s'agit pas d'une réconciliation mystique qui jetterait le voile sur les manquements moraux de la vie civile. Le jour des expiations, insiste Cohen, il n'y a de réconciliation que relativement aux manquements envers D ; quant à ceux qui concernent les relations entre les hommes, le jour de la réconciliation ne les rachète que lorsque l'homme a satisfait son semblable. Cette loi est première. Ainsi la réconciliation avec D. est-elle en même temps, l'exhortation à la réconciliation avec les hommes. On comprend donc aisément, affirme Cohen (p.316), que le jour des expiations soit devenu l'emblème de la piété religieuse, le « jour du monothéisme ». L'homme renaît. Il reçoit, dans une nouvelle foi, l'Esprit de sainteté que l'Esprit divin a implanté en lui. Mais à sa formule : « *Devant Dieu ! Voilà le mot d'ordre* » (p. 327), Rosenzweig répond par l'affirmation que ce jour est aussi placé sous le signe de la Rédemption puisque la communauté en prière ne se contente pas de crier son adhésion à Dieu mais « de la faire », en tombant face contre terre devant le Roi des rois. Une Rédemption qui « se fait » et qui passe par le « *tikkûn 'olam* », idéal visant à réaliser l'unité du caractère humain. Ainsi pensent-ils tous deux, que l'on se tromperait en pensant que la réconciliation puisse remplir l'homme d'une

exaltation qui le ravirait à son devoir fondamental de l'amour du prochain.

Si Rosenzweig intègre l'interprétation d'Hermann Cohen, il insiste néanmoins sur la solitude totale dans laquelle l'homme, placé outre-tombe en plein milieu de la vie, se tient devant Dieu, pour affirmer que c'est à travers ce geste, que le jour de Kippour, est le symbole de la rédemption de l'humanité, contrairement à Hermann Cohen qui avait estimé que la rédemption n'avait rien à voir avec la mort ni avec l'au-delà, qu'elle ne visait pas à nous couper de notre vie terrestre et de ses souffrances, mais s'employait uniquement à nous éloigner de nos erreurs et de nos manquements.



## NOËL VERSUS KIPPOUR ?

Si Rosenzweig a trouvé une correspondance entre les fêtes du calendrier juif et les fêtes chrétiennes, il n'en a pas trouvé pour les Jours redoutables. La seule qu'on pourrait éventuellement citer se situerait, dit-il, dans le cadre du cycle formé par les trois fêtes de la révélation (Noël, Paques, Pentecôte). Il est remarquable en effet de constater qu'à l'origine, Noël n'entraîne pas, comme Pâques et la Pentecôte dans un temps de fête du calendrier juif, Noël s'est développé dans un sens tel qui l'a dans une certaine mesure, rapproché des fêtes juives de la Rédemption. Il en va de même selon Rosenzweig avec la fête de Kippour, qui a également évolué depuis Philon d'Alexandrie. Déjà, écrit-il, la maison qui s'ouvre à l'irruption de la libre nature à travers l'hospitalité donnée dans la chambre chauffée, au sapin recouvert de la neige hivernal et la crèche dans l'étable inhospitalière où le Sauveur vient au monde, ont leur exacte contrepartie dans le ciel libre auquel le toit de la cabane, fait de feuilles, ouvre un passage de façon à rappeler l'attente qui offrait du repos au peuple éternel lors de sa pérégrination à travers le désert. Mais Noël occuperait

aussi, en plus, une place analogue à celle du jour de l'expiation : il serait ce que le dimanche est à la semaine, ce que le jour de l'expiation est parmi les sabbats, c'est-à-dire un nouveau commencement : « *exactement comme le jour de l'Expiation.* » (*Etoile de la Rédemption*, p.510). Jour de l'entrée dans l'éternité, il représente ce que le Chabbat est pour la semaine : accomplissement. Par ailleurs, pour les deux jours (Noël et Yom Kippour) la veille au soir s'est chargé de la même signification que le jour même de la fête. Rosenzweig fait allusion à l'usage pour les hommes de porter leur talith le soir qui précède la fête de l'expiation : c'est le seul moment où la communauté exhibe l'habit de fête autrement réservé au seul culte solennel du matin. Par cette soirée, le jour de l'expiation devient la « longue journée » (« *Yoma arikhta* »). Rosenzweig se sert ici d'un terme qui qualifie en réalité les deux jours du nouvel an considérés comme une seule et unique journée, afin de la comparer à la vigile et sa « longue nuit » qui

constituent la fête chrétienne. « *Seul un jour qui comporte une nuit et un jour jusqu'au retour plénier de la nuit, seul ce jour est un jour entier...* ». Rosenzweig affirme alors que vivre une longue journée de cette sorte avec Dieu, c'est vivre entièrement avec Dieu. La différence étant que si le chrétien vit celle-ci au jour du commencement, le juif la vit au jour de la fin, qui anticipe la fin, Yom Kippour est donc devenu un signe pour la force d'un peuple à se conserver dans la foi, alors que Noël, le jour qui répète la nouveauté du commencement, est devenu signe pour la capacité du christianisme à s'étendre au dehors, sur la vie : ce serait une fête du commencement de la Révélation, la seule dans le christianisme qui soit équivalente à la fête de la Rédemption.

« *Avec Marie et Joseph, avec les bergers de la nuit et les Mages venus d'Orient, la chrétienté était demeurée à genoux devant la crèche... et elle est à genoux devant la victime de la Croix.* » Pour Rosenzweig, à travers cette gène-

flexion, demeure la forme vraie sous laquelle l'Église célèbre également la rédemption. Mais nous sommes seuls à vivre, insiste-t-il, une vie dans l'éternité de la Rédemption, et c'est pourquoi nous pouvons la célébrer.

Comme Catherine Chalier, on peut affirmer, même s'il ne l'a pas dit explicitement, que c'est aussi à travers cette prise de conscience-là, que Rosenzweig trouva la force, profonde et irrévocable, de « rester juif » et de le dire fermement à ses amis et à sa famille au lendemain de cette période des « jours redoutables ». Cela atteste aussi pour lui, de sa liberté de répondre à ce qu'il a perçu alors de la proximité de Dieu à l'ensemble de la communauté juive et à l'appel de ce Dieu pour lui, comme individu unique, au sein de cette communauté. Rosenzweig « *découvre qu'il lui est impossible de désertier le peuple juif et qu'avec lui, mais à sa façon propre, dira Margaret Susman, il lui est demandé de « résister à la mort avec tout ce qui est vie en lui ».* ■

## L'alliance israélite Universelle à Mogador entre 1888 et 1900

Ceux d'entre vous qui me connaissent savent que je mène une enquête sur mon arrière-arrière-grand-père qui était grand rabbin de Mogador Essaouira à la fin du 19<sup>e</sup> siècle. Depuis un an j'ai épluché (le terme est péjoratif mais assez représentatif de la tâche) la quasi-totalité des archives de la presse européenne de l'époque en particulier les journaux « Le Réveil du Maroc » et « The Times of Morocco ». J'ai aussi surtout lu toutes les lettres écrites par les différents instituteurs de l'Alliance Israélite Universelle (AIU) en

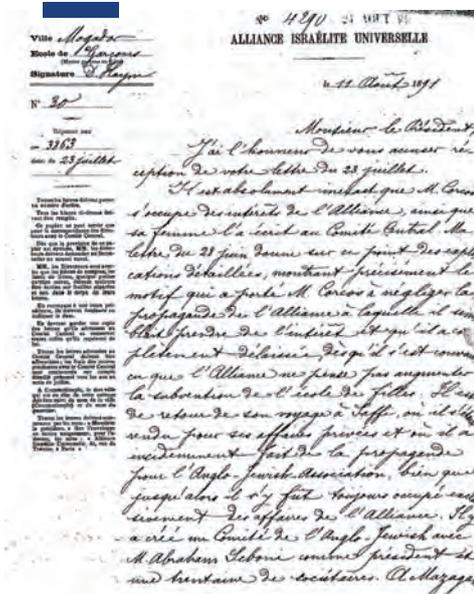
poste à Mogador entre 1888 et 1900.

J'ai donc découvert par hasard ces courriers riches et passionnants qui représentent une vraie « mine d'or » en termes historiques. Écrits par les instituteurs missionnés dans les différentes écoles du bassin méditerranéen de l'Alliance, ils se présentent sous forme de rapports envoyés régulièrement au Président de l'AIU à Paris (deux par mois environ sans interruption). Ils décrivent en détails la situation locale, que ce soit sur les sujets politiques, sécuritaires, sa-

■ par Stéphane Sabbah

nitaires, économiques, culturels ou religieux ainsi qu'évidemment les nombreux sujets de logistique propres à l'Alliance. Ces lettres sont actuellement consultables dans les archives de l'AIU à Paris. Une part importante avait été confisquée par les Allemands pendant la dernière guerre. Une partie a été retrouvée à Berlin après la capitulation allemande. Il a fallu attendre 2001 pour récupérer le reste en Russie, les soviétiques les >>

ayant confisquées à leur tour. J'imagine facilement la joie des historiens quand il y a 20 ans ils ont pu accéder aux « archives de Moscou ».



*Lettre de contestation passionnée de David Hayn (11/08/1891) contre l'AJA*

En ce qui me concerne, j'y ai découvert le travail extraordinaire réalisé à Mogador par l'AIU à la fois en termes d'instruction, d'aide aux populations juives en difficulté et de diffusion de la culture et des valeurs de la France, tout ceci dans des conditions financières, sanitaires et sécuritaires souvent très difficiles.

### *Chacun des quatre instituteurs de Mogador a fait progresser la fréquentation et la qualité de l'école dans un contexte de financement très contraint.*

Pour rappel l'AIU a été créée à Paris en 1860 par des philanthropes notables juifs français plutôt « laïques » qui souhaitaient aider leurs coreligionnaires. L'idée était d'émanciper les « populations juives arriérées » principalement celles du bassin méditerranéen en les faisant sortir de leur misère grâce à l'éducation. L'organisation avait un aspect presque « militaire ». Les élèves les plus doués des écoles françaises du

bassin méditerranéen étaient repérés dès 12 ans et envoyés en pension à Paris au siège de l'AIU pour recevoir un enseignement très solide à l'école préparatoire. A 18/20 ans une fois cette formation terminée, ils étaient envoyés en mission pour diriger une école de l'Alliance en général dans le bassin méditerranéen mais aussi parfois en Europe de l'Est. Les instituteurs n'avaient ni le choix de la destination ni celui de la durée des séjours et devaient trouver sur place une partie de leurs financements. C'étaient de véritables missionnaires. Personnellement ceci me rappelle l'organisation actuelle des Loubavitch. Dans son livre, Monique Nahon les appelle les « *hussards de l'Alliance* ». Leur rémunération leur permettait à peine de vivre dignement et ils devaient gérer une école de plusieurs classes avec des moyens limités fournis par L'Alliance. Le principe était d'accueillir tous les élèves et ceci gratuitement pour ceux dont les parents étaient pauvres, ce qui bien sûr représentait un casse-tête permanent pour le responsable local. Dans le cas de Mogador, l'école accueillait 100 à 150 élèves. A peine une dizaine payaient la scolarité et pour l'anecdote ceux qui payaient étaient en grande partie des élèves de confession catholique attirés par la qualité de l'enseignement !

Revenons aux centaines de lettres que j'ai consultées sur l'AIU à Mogador.

La première chose qui frappe à la lecture de ces lettres est la forme. Le style, la richesse du vocabulaire et la qualité de la calligraphie impressionnent (certes je savais que nos grands-parents écrivaient mieux que nous mais bon...). Le fond est aussi assez « bluffant ». Ces lettres écrites par des instituteurs et souvent jeunes sont pour la plupart d'une grande maturité et analysent avec beaucoup de subtilité les jeux de pouvoir locaux ou la situation précaire de la communauté juive du Melah.

Entre 1890 et 1900, quatre instituteurs se sont succédé : David Haym, Isaac

Benchimol, Nissim Bitbol et Jules Bloch. Leur mission consistait à assurer quasiment seul les cours et l'accompagnement des élèves mais aussi la recherche de financements, la gestion des locaux et de l'administratif ainsi que la représentation de l'école vis-à-vis de la communauté juive et des autorités locales. Dans leurs lettres, ils évoquent les problèmes financiers qu'ils ont pour faire fonctionner l'école mais aussi personnellement pour « joindre les deux bouts ». Quand l'AIU répond négativement à leurs besoins de financement ils n'hésitent pas à chercher des subventions locales. Par exemple, Nissim Bitbol fait plusieurs tentatives pour obtenir une subvention de la compagnie maritime marseillaise Paquet très active à Mogador ; mais ce sera en vain. Tous sont aussi confrontés aux mesquineries des notables juifs de Mogador et en particulier celles de Ruben El Maleh le chef de la communauté juive. Ce dernier occupé par des « manipulations suspectes » et « vendu aux anglais » refuse quasi systématiquement d'aider l'école. Quand leurs moyens sont totalement épuisés, les instituteurs sont obligés de refuser de nouveaux élèves mais « comble de l'injustice », cela leur est violemment reproché par le siège de l'AIU !

On devine à la lecture des lettres un travail éreintant 365 jours par an mais aussi une foi inébranlable dans leur engagement au service du judaïsme et de la France. La situation sécuritaire à Mogador était assez calme pendant cette période mais certains instituteurs de l'Alliance envoyés en Syrie ou en Egypte ont véritablement risqué leur vie. Chacun, malgré parfois une faible expérience représentée à lui seul l'Alliance et discute avec les autorités locales de la ville que ce soit le consul de France, le responsable de l'Alliance Française, les notables de la communauté juive ou les autorités musulmanes.

On devine aussi une grande solitude aggravée parfois par une méfiance à leur égard de la population juive locale. Chacun a besoin de parler, d'exprimer

ses inquiétudes ou d'évoquer ses satisfactions et ses fiertés. C'est pourquoi les lettres sont longues, très détaillées et cherchent à illustrer leur engagement et leur totale probité dans la mission.

*Les cours de l'AIU étaient en français y compris les quelques heures d'enseignement religieux assurées par un rabbin.*

Chacun des quatre instituteurs de Mogador a fait progresser la fréquentation et la qualité de l'école dans un contexte de financement très contraint. L'école est passée de 30 à 150 élèves entre 1888 et 1900. Ce chiffre peut paraître faible comparé à la population du Melah d'environ 10.000 juifs. En réalité la grande majorité des familles ne souhaite pas se séparer de leurs enfants qu'ils estiment bien plus utiles pour travailler. Une autre partie préfère les envoyer chez un rabbin pour étudier la religion toute la journée (ce qui horrifie les instituteurs). Pour attirer les enfants, l'école met en place une cantine gratuite. Le repas gratuit du midi fut ainsi la motivation principale de beaucoup de parents pour envoyer leur enfant étudier le français !

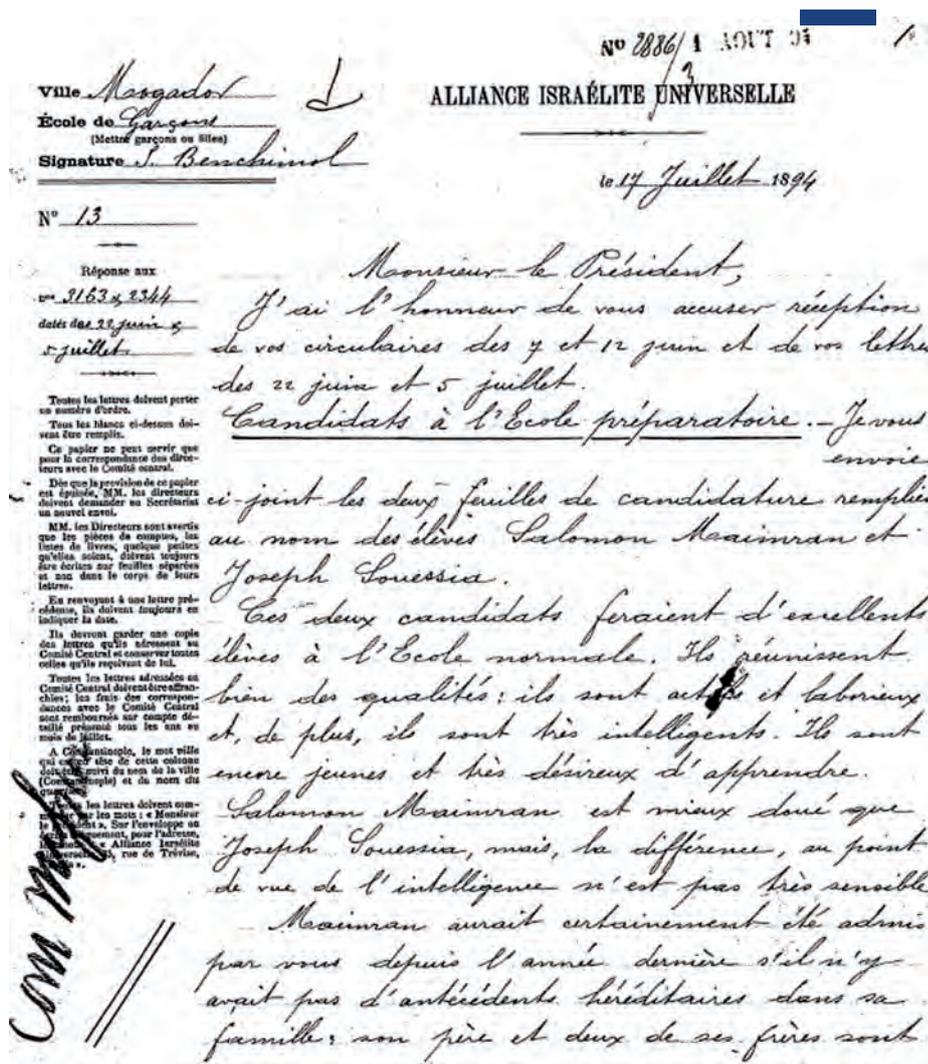
Les classes d'écoles sont organisées en trois niveaux en fonction du niveau de français. Au meilleur élève de la classe de niveau 1, on propose d'aller étudier à Paris pour devenir lui-même un instituteur de l'AIU. Mais ce n'est pas toujours simple. Dans certains cas les parents s'y opposent. Dans d'autres cas, l'enfant transféré du Melah moyen-âgeux vers le Paris de la Belle Epoque ne supporte pas le choc culturel et revient rapidement. Ainsi en 1895 l'élève Knafo s'enfuit de Paris et rentre à Mogador en laissant sa famille sans nouvelle pendant plusieurs semaines.

Les cours de l'AIU étaient en français y compris les quelques heures d'enseignement religieux assurées par un rabbin.

Notons qu'à Mogador la fin du 19e siècle marque une période de forte

compétition entre les influences anglaises et françaises. Cette concurrence se retrouve au sein des organismes caritatifs juifs et donc des écoles. L'antenne locale de l'AIU est ainsi en concurrence avec l'école anglaise juive de Mogador beaucoup plus riche grâce au financement généreux de l'Anglo Jewish Association (AJA). Malgré cela le niveau de l'école anglaise laisse à désirer. Dans de nombreux courriers les instituteurs de l'AIU insistent sur la médiocrité de l'école anglaise dirigée par « Mr Ben Dahan de Gibraltar, un incapable n'ayant jamais mis les pieds en Angleterre, parlant mal l'anglais et s'y consacrant avec peu de sérieux ». La seule raison qui poussait les élèves à fréquenter l'école anglaise est qu'ils

étaient payés pour chaque semaine de présence ! D'ailleurs les représentants locaux des pays ne s'y trompaient pas. Autant le consul de France après chaque visite repartait satisfait du niveau des élèves de l'AIU, autant le consul d'Angleterre était agacé par celui très faible des élèves de l'AJA. Le seul sujet sur lequel les Anglais étaient en avance est celui de l'enseignement aux filles. L'école de l'AIU était en effet réservée aux garçons. Il y avait à Mogador une école de filles dirigée par Mme Corcos dont l'enseignement se faisait en anglais et qui profitait d'un financement substantiel de l'AJA. Quoi qu'il en soit, l'éducation des filles n'a pas été un point fort de l'AIU qui en a eu pendant longtemps une conception assez rétrograde. ■



Isaac Benchimol propose d'envoyer deux élèves (Salomon Maimran et Joseph Soueissa) en formation à Paris afin qu'ils deviennent instituteurs de l'Alliance (17/07/1894)

# Naissance d'un Etat : une lecture du traité de Lausanne 100 ans après sa signature



Le Palais de Rumine et la sortie des délégués le 24 juillet 1923 - © André Kern MHL

Il y a 100 ans, le 24 juillet 1923, était signé, au Palais de Rumine de Lausanne, un traité qui mettait fin à la guerre entre Grecs et Turcs (1919-1922) et qui créait la Turquie moderne dans ses frontières actuelles.

*Tracé des frontières, unité du pays et diversité des communautés, place des minorités, soutien des puissances amies, confiance dans l'armée [...], tous ces aspects sont très présents dans le débat actuel en Israël.*

Le traité de Lausanne est ainsi le seul traité signé à la suite de la Première Guerre mondiale qui n'a pas été remplacé ou rendu caduc par les événements historiques ultérieurs. Grand événement diplomatique ayant mobilisé environ 250 délégués d'une dizaine d'Etats participants (voici les Etats signataires : Turquie, Grèce, Grande-Bretagne, France, Italie, Japon, Etat Serbe-Croate-Slovène, Roumanie), la signature de ce traité fait actuellement l'objet d'une exposition très documentée à Lausanne retraçant le contexte, les en-

■ par Claude Trink

jeux, le déroulement des négociations, mais aussi les impacts, voire traumatismes dans leurs familles exprimés par des Suisses vivant actuellement et issus des différentes communautés concernées : grecs, arméniens, kurdes, turcs.

Une lecture actuelle de ce traité montre qu'il traite des aspects fondamentaux d'une construction étatique. A ce titre certaines de ces questions peuvent être examinées au regard la situation actuelle d'Israël.

...

## 1. Frontières

Le traité de Lausanne fixe les frontières qui sont encore celles de la Turquie d'aujourd'hui : l'Anatolie et la Thrace orientale (partie européenne de la Turquie). Elles n'ont été modifiées qu'en 1939 par l'apport par la France du sandjak d'Alexandrette (Iskenderun, éphémère République du Hatay) qui a été détaché de la Syrie (pointe sud-est de la Turquie). Ces frontières sont le résultat des offensives réussies des armées nationalistes turques sous le commandement de Mustafa Kemal (futur « Atatürk », premier président de la Turquie).

Il convient de noter que, trois ans auparavant, le traité de Sèvres (1920) dépeçait l'Empire Ottoman entre un territoire sous domination grecque (la région de Smyrne, aujourd'hui Izmir, peuplée majoritairement de Grecs), une république d'Arménie (nord-est de la Turquie), une zone autonome kurde (sud-est de la Turquie), des zones d'influence française

(Cilicie) et italienne, et un modeste territoire turc dans le centre de l'Anatolie. Ce traité de Sèvres reprenait aussi dans son article 95 la Déclaration Balfour (1917) et les décisions de la Conférence de San Remo (1920) en faveur de l'établissement en Palestine d'un foyer national juif.

Cependant, la défaite militaire des Grecs - qui avaient débarqué en Anatolie en 1919 - a remis en cause fondamentalement le traité de Sèvres. Un nouveau traité, le traité de Lausanne, vient entériner la reconnaissance du nouveau régime turc et ses frontières.

Par comparaison, Israël n'a de frontières officiellement reconnues qu'avec l'Égypte et la Jordanie. En 2022, une frontière maritime avec le Liban a fait l'objet d'un accord bilatéral - encore contesté en Israël - sous la pression américaine afin de permettre au Liban de conduire des recherches de champ gazier (auxquelles participe Total Energies).



## 2. Homogénéité : un seul peuple, une langue, une religion

Sur ce territoire ainsi défini, le nouveau gouvernement turc - qui a pris la suite des autorités de l'Empire Ottoman - a pu mettre en place une politique de « turquisation » en vue de constituer un ensemble homogène : un seul peuple, une seule langue, une seule religion (même si la laïcité était proclamée au niveau des pouvoirs publics). Une très forte pression est exercée pour rendre l'usage de la langue turque exclusive et couper les minorités de leurs liens à l'étranger ; dans le cas des juifs, les isoler par rapport à l'Alliance Israélite Universelle et les mouvements sionistes.

Ceci s'est traduit par l'élimination des minorités présentes depuis des siècles sur ces territoires, soit par le massacre ou la conversion, soit par le transfert des populations, soit par l'absence de reconnaissance d'un statut minoritaire (cas des Kurdes).

Notons l'évolution par rapport à 1919 où les Puissances alliées ont signé avec la Pologne un « Traité concernant la reconnaissance de l'indépendance de la Pologne et de la protection des minorités » (c'est le « petit traité de Versailles » signé le 29 juin 1919).



## 3. Pas de place pour les minorités : génocide et expulsion

En ce qui concerne les **Arméniens**, les massacres dans l'Empire ottoman ont débuté déjà en 1894-1896 (dénoncés par Jean Jaurès et Anatole France), en 1909 et surtout 1915-1916. Le nombre de massacrés est estimé à 1,2 million sur environ 1,6 million d'Arméniens dans l'Empire ottoman en 1914 (Ces chiffres sont des estimations et le débat est encore ouvert). Les massacres des Arméniens se sont poursuivis pendant la guerre gréco-turque (1919-1922) ; cette guerre fut de fait particulièrement meurtrière pour toutes les populations civiles - grecques, turques, arméniennes, tant par le fait des Grecs après leur débarquement à Smyrne en 1919 que du fait des Turcs.

Notons que de nombreux officiers allemands présents en Turquie en 1915 - au titre du soutien à l'armée ottomane - intègrent après la guerre le parti nazi et certains d'entre eux participent activement à la Shoah, tel Rudolf Höss qui a commandé le camp d'Auschwitz.

En août 1939, en réponse à l'inquiétude de ses généraux à la veille de l'invasion de la Pologne, Hitler déclarait « *Qui, après tout, parle aujourd'hui de l'anéantissement des Arméniens ?* »

C'est en réfléchissant dès 1921 sur le massacre des Arméniens que le juriste américain d'origine polonaise Raphaël Lemkin a été conduit à définir le concept de génocide. Il l'a fait reconnaître dans le droit positif (alors qu'au procès de Nuremberg, il n'était question que de crimes de guerre et de crimes contre

l'humanité) par l'Assemblée générale de l'ONU en décembre 1946 et à faire adopter en décembre 1948 la « Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide ».

*Le traité de Lausanne est le seul traité signé à la suite de la Première Guerre mondiale qui n'a pas été remplacé ou rendu caduc par les événements historiques ultérieurs. Grand événement diplomatique ayant mobilisé environ 250 délégués d'une dizaine d'Etats participants*

Le traité de Lausanne n'évoque pas les Arméniens. La création d'un état arménien, prévu dans le traité de Sèvres, a disparu. De plus l'annexe VIII du traité proclame l'amnistie pour les crimes de guerre commis entre 1914 et 1922 ! La République actuelle d'Arménie est une ancienne république socialiste soviétique - créée en 1920 par la Russie - et devenue indépendante en 1991. Sa population est d'environ 3 millions.



*Le musée arménien Mardigian rénové avec au centre une gigantesque mosaïque du VI<sup>e</sup> siècle. © Armenian Patriarchate of Jerusalem*

Signalons qu'un nouveau remarquable musée consacré à 1700 ans d'histoire de l'Arménie vient d'ouvrir dans un ancien monastère arménien très bien restauré dans le Quartier Arménien de la Vieille Ville de Jérusalem (Edward and Helen Mardigian Armenian Museum : <http://armenian-jerusalem.org>). La présence arménienne à Jérusalem est ininterrompue depuis l'établissement d'un patriarcat arménien en 638.



En ce qui concerne les Grecs présents en Anatolie, les Turcs, outre la perpétration de massacres, poussent à leur expulsion. Le traité de Lausanne entérine - et c'est une novation au plan diplomatique qui servira par la suite de référence - le principe de l'échange forcé de populations : environ 1,3 million de Grecs (dont la présence sur ces terres remonte à plusieurs siècles) sont expulsés vers la Grèce et 350 000 musulmans présents en Grèce, surtout en Thrace occidentale, rejoignent la Turquie. (Voir la carte sur les mouvements des populations).



Echange de populations entre Grecs et Turcs

Le transfert de la population grecque d'Anatolie vers la Grèce avait déjà débuté dans le cadre de l'offensive victorieuse de Mustafa Kemal à partir de 1921 et la situation apparaissait si dramatique que l'accord à ce sujet a été conclu et signé dès le 31 janvier 1923 sans attendre la conclusion finale du traité qui interviendra six mois plus tard.

Enfin la zone autonome kurde - inscrite dans le traité de Sèvres - disparaît elle aussi. Jusqu'à ce jour le gouvernement turc s'en prend violemment à sa minorité kurde. Rappelons que le **peuple kurde** représente entre 30 à 40 millions de personnes, dont 80% répartis entre quatre pays : Turquie (15 à 18 millions), Iran, Irak, Syrie et qu'en dépit de tous leurs efforts sur plus d'un siècle,

ils ne sont pas arrivés à créer un état indépendant. On perçoit comme la recréation de l'Etat d'Israël en 1948 a été un véritable tour de force.



#### 4. Renversement des alliances

En 1919, la Grèce - qui avait fini en 1917 par se joindre aux Alliés - bénéficiait du soutien de la Grande-Bretagne, de la France et de l'Italie. C'est ce qui lui a permis de débarquer à Smyrne et de lancer des offensives en Anatolie pour contraindre le gouvernement ottoman à signer le traité de Sèvres qui lui était très favorable. Cependant la Grèce est devenue de plus en plus incontrôlable par les Alliés qui constataient en outre la montée en puissance de la résistance turque conduite par Mustafa Kemal. Ce dernier avait au début uniquement le soutien de la Russie (l'Union soviétique est créée le 30 décembre 1922) qui l'approvisionnait en armes. Progressivement, la France, dont l'armée a activement combattu les forces turques en Cilicie entre 1918 et 1921, et l'Italie ont en 1921 conclu des accords avec Mustafa Kemal et ont contribué à son armement. Seule la Grande-Bretagne continuait à soutenir la Grèce, mais devant l'évolution catastrophique pour les Grecs en Anatolie face aux forces des nationalistes turcs, toutes les puissances ont estimé nécessaire un nouveau traité.

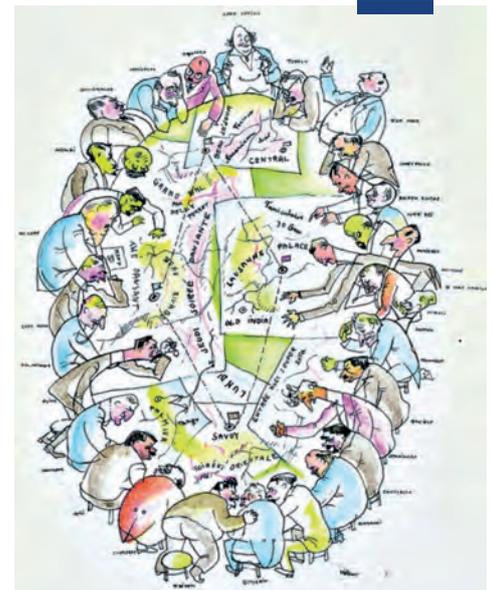


#### 5. Contestation du commandement militaire grec

A côté du facteur précédent, une autre raison est avancée pour expliquer la défaite grecque : les bouleversements survenus dans le commandement dans l'armée grecque par l'envoi d'officiers incompetents choisis par le niveau politique. En effet, la guerre contre les Turcs a démarré en 1919 alors que la Grèce était dirigée par Venizelos qui avait obtenu en 1917 l'exil du roi Constantin

considéré comme pro-allemand par les Alliés. Mais en 1920, le roi Constantin est revenu au pouvoir et il s'est empressé de remplacer le commandement par des officiers moins expérimentés, mais qui avaient prêté allégeance à la monarchie. En face d'eux les forces turques ont été dirigées dès le début du conflit et jusqu'à la fin par la main de fer de Mustafa Kemal qui était aussi un brillant stratège et une figure charismatique.

En outre les Turcs avaient l'impression de combattre pour libérer leur patrie, alors que les Grecs étaient éloignés de leurs foyers et se trouvaient dans une campagne d'invasion. Cette même différence de perspective dans une guerre asymétrique se retrouve dans la résistance actuelle des Ukrainiens face aux Russes.



Une réunion des délégués à la Conférence, avant tout préoccupés de leurs participations aux excursions et manifestations mondaines, par les caricaturistes Kelen et Derso, auteurs de « Guignol à Lausanne (1923) »

Ces rappels historiques sont là pour nous inviter à réfléchir aux enjeux qui se posent actuellement en Israël. Tracé des frontières, unité du pays et diversité des communautés, place des minorités, soutien des puissances amies, confiance dans l'armée et dans son commandement, tous ces aspects sont très présents dans le débat actuel en Israël. ■

# Donner et transmettre

## Comment donner et transmettre ?

La Fondation Casip-Cojasor, reconnue d'Utilité Publique, est habilitée à recevoir des legs, des donations et des assurances-vie, en étant totalement exonérée de taxes. Elle soutient de nombreux projets concrets et innovants au service de la communauté.

➤ **LE LEGS** : L'organisation d'un legs de son vivant est fondamentale. Par testament, vous pouvez transmettre tout ou partie de vos biens à la Fondation Casip-Cojasor, en étant totalement exonérée de taxes. Le legs prend effet après le décès et peut être modifié jusqu'à votre décès. Si vous souhaitez léguer une somme d'argent à un neveu ou à votre meilleur ami, ceux-ci devront s'acquitter de 55 à 60 % de taxes. En désignant le Casip-Cojasor pour votre légataire universelle à charge par elle de délivrer un legs particulier, net de tous frais, la part de taxes normalement supporté par votre légataire est prise en charge par le Casip. **Ainsi, la valeur des sommes reçus est supérieure à celle d'une transmission classique puisqu'elle ne supporte pas de droits de succession.**

Pour un patrimoine de 100 000 euros à votre meilleur ami, sans passer par la Fondation, il recevra 39 362 euros et paiera 59 043,6 euros de taxes (après abattement de 1594 euros). En léguant votre patrimoine de 100 000 euros à la Fondation, et en la chargeant de délivrer un legs particulier de 50 000 euros à votre meilleur ami. Il pourrait recevoir un legs particulier de 50 000 euros, la Fondation paierait les 30 000 euros de taxes du legs particulier (50 000 x 60%) et recevrait 20 000 euros pour financer nos actions et honorer le nom et la mémoire de votre famille. A défaut de testament et si vous n'avez pas d'héritiers par le sang, votre patrimoine ira entièrement à l'état.

➤ **L'ASSURANCE-VIE** : En désignant la Fondation Casip-Cojasor comme bénéficiaire de votre assurance-vie, vous constituez un capital de votre vivant qui sera reversé à la Fondation lors de votre décès, sans restriction et hors succession.

➤ **LA DONATION** : De votre vivant, vous pouvez transmettre la pleine propriété d'un bien immobilier, sa nue-propriété ou son usufruit, et une somme d'argent en bénéficiant d'avantages fiscaux (sur l'impôt sur le revenu ou sur l'Impôt sur la Fortune Immobilière). La donation s'effectue devant un notaire et est irrévocable.

➤ **LE VIAGER** : Un viager est une vente. Sa particularité réside dans les modalités de paiement du prix. Le bouquet, non obligatoire, est la partie payée comptant. La rente est payée pour toute la durée de votre vie et comporte une chance de gain pour le vendeur.



## Comment s'organise un legs ?

Le legs est le moyen de transmission le plus utilisé en France. C'est grâce à de nombreux legs, souvent modestes, que le CASIP, Comité d'Action Sociale Israélite de Paris, a pu assurer ses nombreuses missions durant plus de deux siècles.

Organiser sa succession permet d'éviter des soucis à ses héritiers, payer le moins d'impôts possible et rendre efficace votre patrimoine en honorant le nom et la mémoire de votre famille ou d'un être cher.

Vous pouvez léguer vos biens à toute personne et à notre Fondation, en respectant toutefois, si vous avez des enfants ou un conjoint, la part qui leur est réservée par la loi.

Pour la rédaction de votre testament et

les dispositions à prendre, Daniel Chvika, Responsable Legs, Donations et Assurances-vie, et Martine Tsiboulsky, Chargée de Mission de la Fondation, sauront vous écouter et vous répondre en toute confidentialité ou en vous rendant visite si vous le souhaitez.

Par téléphone :

01 44 62 13 08 ou 07 57 41 47 12

Par email :

[martine.tsiboulsky@casip-cojasor.fr](mailto:martine.tsiboulsky@casip-cojasor.fr)  
[daniel.chvika@casip-cojasor.fr](mailto:daniel.chvika@casip-cojasor.fr)

Par courrier :

Fondation Casip-Cojasor  
8, rue de Pali-Kao, 75020 Paris.



## Pourquoi choisir CASIP-COJASOR ?

Faire un legs, une donation ou une assurance-vie en faveur de la Fondation Casip-Cojasor c'est à la fois une Mitsvah, une bonne action, et intéressant au regard des droits de successions.

Une bonne action car c'est la plus importante et la plus ancienne Fondation d'Aide Sociale Juive de France. Elle a pour rôle premier d'aider les personnes les plus en difficulté, malades, handicapés, personnes âgées et isolées, rescapés de la Shoah, familles sans revenus, bourses pour les étudiants, fournitures de repas casher, vestiaire, service des tutelles, service d'assistantes sociales. Sans votre générosité nous ne pourrions pas poursuivre nos missions.

La Fondation est totalement exonérée de taxes. **Surtout, la Fondation demeure à vos côtés pour vous épauler tout au long de votre vie.** ■

**CASIP-COJASOR**  
FONDATION 1809 

# La Torah et le Droit de la Guerre



*La Destruction du temple de Jérusalem par Francesco Hayez, 1867*

■ par Charles Meyer

La halacha nous enseigne qu'il existe deux type de guerre : la guerre obligatoire, prescrite, une mitswah (מלחמת מצווה) d'une part, et d'autre part la guerre facultative ou plutôt décidée : (רשות).

La guerre est une prescription obligatoire lorsqu'il s'agit de la défense du peuple juif et du combat contre Amalek, incarnation du mal absolu, de la haine des juifs et du message civilisateur et universel que le peuple juif colporte depuis des millénaire. On peut dire qu'il s'agit de la lutte contre les détracteurs du projet divin.

L'existence de conflits individuels et collectifs semble consubstantielle à la condition humaine. La guerre en est l'expression la plus évidente dans l'histoire des civilisations. La violence comme mode de résolution des conflits nous est relatée dès le livre de la Genèse : l'assassinat d'Abel par Cain.

La réflexion sur la guerre est universellement répandue : Klauswitz, Lao-tse et encore Dunant fondateur de la Croix Rouge, sont les plus connus.

Quels enseignements nous apporte la Torah sur la justification de la guerre, sur son opportunité et sur sa conduite, au regard de l'exigence de civilisation mais aussi au regard et au souci de conformité à la volonté du Créateur ?

Il n'est pas question ici de procéder à une étude halachique exhaustive. Les règles applicables sont parfaitement inventoriées par Maïmonide dans son traité Mishné Torah (הילכות מלכים ומלחמותהם) texte de référence de ces quelques lignes. Il s'agit plutôt et plus modestement de résumer les exigences morales qui doivent nous guider dans la compréhension et dans l'appréciation des conflits actuels, notamment

en Israël, présents ou - hélas ! - qui se dessinent.

•••

Le premier enseignement qui illumine toute la matière se trouve dans la paracha Ki tétsé. Ce texte concerne la manière pour le soldat de se conduire en opération lorsqu'il désire une femme ennemie captive très belle... Rashi et d'autres commentateurs nous rappellent à cet égard que la guerre véritable dont il est question dans ce texte est celle que l'homme doit livrer constamment contre le יצר הרע que pour la commodité nous traduirons par pulsion instinctuelle... L'homme doit être gouverné par sa conscience morale. Faut-il rappeler que la loi de la Torah a pour but ultime de transformer l'homme de nature en homme de culture, pour réparer le monde.

Sur la justification de la guerre.

En premier lieu, il faut rappeler que le concept de guerre sainte nous est parfaitement étranger. Il n'y a aucune Kedoucha, aucune sainteté dans une guerre quelle qu'elle soit...

Quant à la guerre facultative, il est remarquable de constater qu'elle ne peut être initiée par le Roi qu'avec l'assentiment du Sanhédrin juridiction composé de 71 membres. dont le rôle est de l'ordre de la morale, de la spiritualité et de la conformité à la Loi dans l'appréciation de l'opportunité dans un contexte géopolitique et économique. En formulation contemporaine nous dirions que le pouvoir exécutif, le Roi dans le texte, son initiative, sont soumis au contrôle juridictionnel du juge. Le Sanhedrin exprime la voix de la Conscience alors que par sa composition il incarne aussi la souveraineté populaire, la communauté d'Israël dans son ensemble.

Principe significatif, la guerre d'initiative menée par le Roi, ne peut s'exercer contre un peuple qui respecte les 7 lois de Noé, c'est à dire un peuple qui se soumet aux normes universelles de l'humanité civilisée.

C'est dire en d'autres termes qu'il s'agit de lutter contre la barbarie et non contre une autre forme de culture ou de civilisation.

•••

Quelques exemples, règles essentielles parmi d'autres, extraites du chapitre 6 du traité de Maïmonide déjà mentionné...

– Il est interdit de faire la guerre à quiconque, individu ou collectivité ou peuple, sans avoir préalablement recherché un accord de Paix... La recherche de la paix est une exigence fondamentale. Aucun conflit ne peut être engagé sans appel préalable de la paix.

Cette loi s'applique tant à la guerre obligatoire qu'à la guerre facultative.

Si le peuple ennemi accepte de se soumettre aux lois noahides, il devient interdit de donner la mort (à l'exemple de Moïse qui s'est adressé à Sihon roi des Amoréens).

Si aucun accord n'est conclu ou si l'accord n'est pas respecté, les femmes et les enfants doivent être épargnés.

– A l'exemple de Josué, précédem-

ment à la conquête du pays occupé par des peuples barbares, la Halaha enjoint de donner la possibilité à l'ennemi de fuir ou de faire la paix séparément. Dans Samuel 1 (15.6) on voit que des plans sont effectués pour éloigner les fuyards du lieu de bataille.

– la décision de faire la guerre doit procéder de l'évaluation des risques et des pertes probables en vies humaines non seulement parmi les enfants d'Israël mais également dans les rangs des ennemis.

– Protection de la nature : il est interdit sur le territoire de l'ennemi de détruire des arbres.

– Citons enfin une dernière règle : concernant l'exonération de service militaire. Est dispensé celui qui a le « cœur sensible » Selon Rabbi AKIBA, il s'agit

de ceux qui sont angoissés à l'idée de donner la mort.



En résumé, disons en paraphrasant le Midrash (tanhouma) que la guerre n'est mentionnée que pour promouvoir la Paix, le bien suprême. Lorsqu'elle procède de l'opportunité politique ou économique, la Torah nous enseigne que le combat ne doit jamais s'écarter de sa base morale. Selon le propos du rav Kook, il s'agit d'accepter le principe de la guerre sans être souillé, c'est-à-dire en protégeant la personne morale du soldat, mais aussi en préservant l'image humaine de l'ennemi.

אני שלום וכי אדבר המה למלחמה

« Je suis, MOI, la paix, et lorsque je la proclame, eux ne veulent que la guerre. » Psaume 120. ■

## C A R N E T M O N T É V I D É O

### NAISSANCE

Un grand mazaltov à :

- Benjamin et Elodie Smadja pour la naissance de leur fils Aaron dont la brith mila a eu lieu le 18 juin à la shoule.
- Myriam et Olivier Iteanu pour la naissance d'une petite Arielle au foyer d'Alexandra et Roman Londner.
- Gary et Laura Ziegler pour la naissance de Suzanne Sarah. Mazaltov aux grands parents Alain et Evelyne Ziegler ainsi que Alain et Claire Alter.
- Jean-Daniel et Frédérique Hertzog pour la naissance de leur petite-fille Gabrielle au foyer de Samy et Sarah Hertzog.
- Patrick et Amélie Abensour pour la naissance de leur fils Noam dont la brith mila a eu lieu le 10 aout à la shoule.

### BAR MITSVVA

Un grand mazaltov à :

- Marilena et Dominique Taieb pour la Bat Mitzva de Valentina qui a eu lieu Chabbat Nasso. Toutes nos félicitations aux grands-parents Marie-Claude et Lucien ainsi que Lucia et Pasquale.

### MARIAGE

- Tous nos vœux de mazaltov à David et Alice Barkatz dont le mariage a été célébré à la synagogue de la Victoire.
- Nous avons le plaisir de faire part du mariage d'Ariane Hoffenberg, fille de Théo et Valérie Hoffenberg, et sœur d'Alexis et Eliott, avec Rafael Rawet Finkelstein,

de la communauté de San Paulo au Brésil. Le mariage a eu lieu le 28/08 à Rome, ville choisie par le jeune couple.

- Mazaltov à Jean-François et Yvette Guthmann pour le mariage de leur fille Marion avec Nathan Jaoui qui a eu lieu à Aix en Provence. Nous souhaitons au jeune couple et à leurs parents beaucoup de bonheur.

### DÉCÈS

- David Jessner, frère de Bernard Jessner
- Léon Borocin
- Charles Marciano
- Michèle Rotman

Que leurs souvenirs soient source de bénédictions.

*Nous invitons les personnes n'ayant pas d'e-mail et qui souhaitent être prévenus des événements communautaires par téléphone, de se manifester auprès du secrétariat au 01 45 04 66 73.*

*« Ce journal contient des textes sacrés, merci de ne pas le jeter. Il doit être mis à la Gueniza »*



# La page d'Avidan

■ Un jour, le Consistoire devra se pencher sur la discrimination à l'embauche subie par les candidats Rabbins non-juifs.

■ Après avoir vu les images du couronnement de Charles III, je suis un peu moins enthousiaste à l'idée de prier pour le rétablissement de la royauté de David.

■ L'autre jour, je voulais participer au concert de casseroles contre le gouvernement quand, horreur !, je me suis rendu compte que j'avais pris une casserole « lait » avec une cuillère « viande » !

■ Résumé de la Meguila de Chavouot : il fallait trouver des gens bons chez qui se cache Ruth.

■ La veille de Roche Hachana, je chante toujours : « C'est la Lune finale ! »

■ Savez-vous pourquoi Charles III est aussi appelé « le sandak » ? Parce qu'il est assis sur le trône de la Brit'.

■ « Et tu craindras l'Éternel, ton Dieu »  
Question : comment faut-il craindre Dieu ?  
Rabbi Rosenberg dit : comme je crains ma mère.  
Rabbi Haddad dit : comme je crains ma femme.

Rabbi Cohen, qui avait une femme marocaine, s'est exclamé : ah non, pas à ce point-là !

■ Pour parler Torah avec des haredim, il faut beaucoup étudier.  
Pour parler Torah avec des hassidim, il faut beaucoup boire.

■ Vous savez quel est le mois préféré des Braslav ? Le mois de joint.

■ par Avidan Kogel

■ Chaque juif est hyper entraîné à mentir avec assurance à 2 questions :  
1- « t'es qui ? » devant un antisémite agressif,  
2- « tu étudies quoi en ce moment ? » devant un Rabbin.

■ J'ai passé un cap important dans ma vie : j'ai pris une salade au restaurant alors qu'il y avait des frites !

■ Je connais un athée tellement pratiquant, que tous les matins, il récite les 13 articles de l'absence de foi.

**Distributeur n°1 des MEILLEURS PRIX**

**GACD**  
AVEC VOUS AU-DELÀ DU PRIX

Appelez vite au  
**01 42 46 87 87**  
gacd.fr

**VOTRE MÉTIER, NOTRE COMBAT**

# Héritage, partage, mariage...

## Nos réponses à vos questions

Voici quelques interrogations les plus courantes en matière d'héritage, partage et mariage accompagnées de nos réponses pour vous éclairer au mieux et éviter certains écueils.

### Je souhaiterais que mes enfants héritent à ma place dans la succession de ma mère. Est-ce possible ?

Vous avez tout à fait la possibilité de renoncer à la succession de vos parents au profit de vos enfants. Ils viendront en représentation et se partageront votre part dans la succession du défunt. Ils pourront alors bénéficier de l'abattement fiscal de 100 000 euros qui sera réparti entre eux. Si vous avez deux enfants, ils auront un abattement de 50 000 euros chacun. Le taux d'imposition applicable sera celui entre parents et enfants, et non grands-parents et petits-enfants.

**Bon à savoir :** si vos enfants sont mineurs, il faudra alors saisir le juge des tutelles qui acceptera ou non que l'enfant hérite dans la succession de son grand-parent en fonction de son intérêt.

### Pour protéger mon compagnon, puis-je mettre une grande partie de mes liquidités dans un contrat d'assurance-vie sachant que j'ai trois enfants ?

L'assurance vie est souvent difficile à contester mais il arrive que celle-ci porte atteinte à la part irréductible due aux enfants dans la succession. En effet, si vos enfants se sentent lésés dans le règlement de votre succession à cause de cette transmission de patrimoine via l'assurance-vie, ils auront la possibilité de contester votre souhait de protéger votre compagnon en prouvant qu'il s'agit de **primes manifestement exagérées**.

**Bon à savoir :** vous avez tout à fait la possibilité de gratifier votre compagnon par le biais d'une assurance-vie à son profit. Cependant, il est nécessaire de prendre conseil auprès de votre notaire pour qu'il vérifie, au regard de votre situation patrimoniale, si la réserve héréditaire de vos enfants est bien respectée pour éviter toute source de conflits.

### Un legs fait au bénéfice d'un employé de maison est-il légal ?

La réglementation initiale portée par l'article L. 116-4 du Code de l'action sociale et des familles interdisait jusqu'alors toute transmission de patrimoine aux accompagnateurs et soignants des personnes âgées. L'objectif était de prévenir tout abus de faiblesse. Cet article précisait que « *les employés à domicile ne peuvent profiter de dispositions à titre gratuit entre vifs ou testamentaires faites en leur faveur par les personnes prises en charge* ». Une loi reposant sur l'état supposé de vulnérabilité des personnes âgées, notamment celles qui ont besoin d'aide à domicile.

Suite à une décision du Conseil constitutionnel, les personnes âgées ou handicapées peuvent désormais récompenser librement leurs employés à domicile en les nommant comme bénéficiaire d'une donation, d'un contrat d'assurance-vie ou d'un legs.

**Bon à savoir :** Malgré ce revirement juridique important, le choix de transmettre par l'employeur pourra cependant être contestée par les membres de la famille en prouvant que la capacité du testateur était bien altérée au moment de la prise de décision.



**Votre cœur a toujours raison**

**Hélène Attias**

Responsable des legs et donations FSJU/ AUJF

39 rue Broca - 75005 PARIS

01 42 17 10 55 - [h.attias@fsju.org](mailto:h.attias@fsju.org)

## Technologie au service de la finance. Finance au service de la technologie.

Atacama Innovation est née de deux passions,  
la nature et la technologie.

Souvent l'évolution de ces deux environnements  
donne naissance à des situations originales qui demandent  
de combiner haut niveau expérience et innovation.  
C'est notre raison d'être.

### Gestion de risques

Solutions de compréhension  
du risque et de transformation  
des risques en opportunités.

### Création de valeur technologique

Accompagnement stratégique  
pour intégrer l'innovation au  
cœur de l'activité des entreprises.

### Valorisation des énergies renouvelables

Accompagnement et conseil  
pour une compréhension  
transparente du secteur.

Valoriser les opportunités, réduire les risques.

<https://atacama.io/>